



Gestion des signalements publics de phénomènes aériens non identifiés au Canada

Rapport sur le projet
Ciel Canada

Juin 2025



Bureau du conseiller
scientifique en chef du Canada

Office of the Chief
Science Advisor of Canada

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la
conseillère scientifique en chef du Canada (2025)

This publication is also available in English under the title :
[Management of Public Reporting of Unidentified Aerial
Phenomena in Canada](#)

Courriel :
data.donnees@ocsa-bcsc.gc.ca

Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Canada

No de catalogue : lu37-59/2025F-PDF
ISBN : 978-0-660-78646-9

Tables des matières

SOMMAIRE	4
MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE SCIENTIFIQUE EN CHEF DU CANADA	8
A. INTRODUCTION	11
B. OBJECTIFS	13
C. CONTEXTE : LES PANI ET LA SCIENCE	14
Des OVNI aux PANI : terminologie en évolution et portée élargie	14
La science et la recherche de la vie extraterrestre : des approches scientifiques prometteuses	15
Explications courantes liées aux PANI	18
S’attaquer au casse-tête : utiliser la technologie pour étudier les observations de PANI	19
Mettre fin à la stigmatisation : le défi de la recherche universitaire sur les PANI	20
D. LES PANI ET LE PUBLIC	21
Mésinformation et désinformation dans le dialogue public sur les PANI	22
Les observations de PANI, les médias et le public	23
Observations de PANI au Canada : incidence et signalements	24
E. MÉTHODOLOGIE ET CONSTATS	25
L’histoire des signalements de PANI au Canada	25
Gouvernement fédéral	26
Consultations avec les ministères et organismes fédéraux	28
Groupes et organisations sur les PANI dirigés par des citoyens	33
Perspectives mondiales sur les signalements de PANI : un aperçu des approches nationales	34
Gestion des signalements de PANI en Amérique	34
Gestion des signalements de PANI en Europe	36
Gestion des signalements de PANI en Océanie	38
Gestion des signalements de PANI en Asie	38
F. RECOMMANDATIONS VISANT À AMÉLIORER LE SIGNALEMENT DES PANI ET LA RECHERCHE À LEUR SUJET AU CANADA	40
G. CONCLUSION	43
ANNEXE A : PRINCIPALES ORGANISATIONS ET PERSONNES CONSULTÉES	44
ANNEXE B : SONDAGE D’OPINION PUBLIQUE SUR LES PANI AU CANADA	45
SOURCES SUPPLÉMENTAIRES CONSULTÉES	55
NOTES	56

Sommaire

Présentation

Le projet Ciel Canada, qui est dirigé par le Bureau de la Conseillère scientifique en chef, a été lancé afin d'examiner les pratiques actuelles en matière de signalement des phénomènes aériens non identifiés (PANI) par le public au Canada. Le projet a été motivé par l'intérêt accru du public et les développements récents dans d'autres pays, en particulier aux États-Unis, où des procédures officielles de traitement des observations de PANI sont en cours d'élaboration. L'étude permet de se pencher sur la situation actuelle en matière de traitement des signalements, d'identifier des lacunes et de fournir des recommandations pour améliorer la transparence et la recherche scientifique sur les PANI au Canada.

Méthodologie

Le Bureau de la Conseillère scientifique en chef a recueilli, auprès de ministères et d'organismes fédéraux, d'intervenants, d'experts et d'autres organisations, des informations sur la manière dont les observations PANI signalées par le public sont traitées au pays. Les principales organisations et personnes consultées sont énumérées à l'annexe A. Nous avons également examiné des documents accessibles au public, par exemple des données historiques sur les PANI, ainsi que des rapports et des enquêtes sur les PANI. Nous nous sommes penchés sur les pratiques historiques et les archives, de même que sur les procédures actuelles et les défis associés à la collecte et à l'analyse de données fiables. Nous avons examiné les approches adoptées par quelques autres administrations, principalement des pays du G7 et des membres du Commonwealth. En outre, en 2024, nous avons demandé à l'entreprise privée Earnscliffe Strategies¹ de réaliser un sondage en ligne auprès de la population canadienne afin d'évaluer l'opinion publique sur les PANI. Les résultats de ce sondage sont présentés à l'annexe B.

Principales conclusions

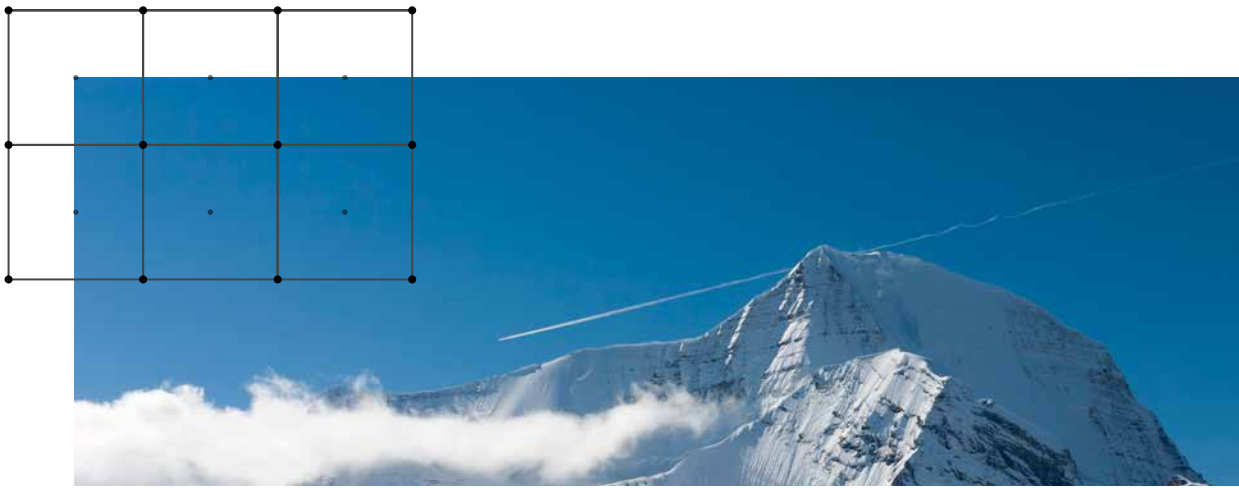
La situation actuelle en matière de traitement des signalements de PANI au Canada

Certaines sources publiques estiment que les Canadiens signalent annuellement de 600 à 1 000 observations de PANI. Dans le cadre du sondage commandé pour le projet Ciel Canada, un répondant sur quatre a affirmé avoir été personnellement témoin d'un PANI au cours de sa vie. Cependant, seulement 10 % des personnes interrogées ont signalé leur observation, et 40 % des répondants ont admis ne pas savoir à qui s'adresser pour le faire. Il est intéressant de noter que la plupart des répondants sont favorables à la création d'un service du gouvernement fédéral chargé de recueillir les rapports sur les PANI et de mettre les résultats à la disposition du public.

Les consultations menées auprès de nombreux ministères et organismes fédéraux ont révélé que ces derniers recevaient occasionnellement des informations et des rapports sur les PANI de la part de leurs intervenants et du public. Cependant, peu de ces organisations enquêtent sur ces observations, à moins qu'elles ne concernent des aspects précis de leur propre mandat, comme la sécurité nationale, la sécurité des transports ou la sécurité publique. La plupart des ministères ne compilent pas les rapports qu'ils reçoivent, ce qui rend difficile la présentation d'informations sur le nombre de signalements ou le type de réponses fournies aux témoins. Actuellement, les rapports sur les PANI sont dispersés entre plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Le Canada, comme beaucoup d'autres pays, compte plusieurs regroupements de citoyens qui se consacrent à la réception des signalements de PANI, à leur examen et aux discussions à leur sujet. Néanmoins, la présence de ces organisations ne résout pas le problème de la fragmentation du traitement des observations de PANI par les autorités et la communauté scientifique.





Un avion laisse souvent derrière lui une « traînée de condensation » ou « contrail » : un nuage linéaire de vapeur d'eau gelée provenant des gaz d'échappement des moteurs. Bien qu'il s'agisse d'un phénomène atmosphérique normal, les contrails sont souvent associés à des théories du complot sur des programmes secrets de géo-ingénierie ou même à des PANI.

.....

Lacunes identifiées au Canada

En ce qui concerne le signalement de PANI au pays, plusieurs lacunes ont été mises en évidence dans le cadre du projet Ciel Canada. Ces points faibles comprennent ce qui suit :

- Absence de système cohérent et normalisé pour le signalement et le suivi : les signalements de PANI sont reçus par diverses organisations fédérales sous différentes formes, avec peu de coordination ou de supervision, ce qui entraîne une collecte de données incohérente qui entrave les enquêtes scientifiques.
- Absence de mobilisation du public : il n'existe pas de plateforme officielle et accessible permettant aux Canadiens de signaler des PANI, d'obtenir des explications potentielles ou de consulter des informations fiables sur les PANI. Cette situation contribue à la diffusion d'informations erronées et à la désinformation.
- Analyse limitée des signalements de PANI : les signalements de PANI ne sont pas analysés en profondeur, sauf s'ils sont considérés comme présentant des risques pour la sécurité ou la sûreté. Un suivi est rarement fait auprès des personnes qui signalent des observations.
- Participation insuffisante de la communauté scientifique : les activités visant à étudier les PANI avec rigueur scientifique et à mobiliser la communauté scientifique canadienne sont limitées.
- Efforts modérés en vue d'améliorer la culture scientifique, y compris dans le domaine des sciences planétaires : combiné à l'absence d'un système transparent et cohérent de signalement et d'analyse des PANI, ce manque d'engagement amplifie l'incidence de la diffusion d'informations erronées et de la désinformation.

Comparaisons avec d'autres pays

La gestion du signalement des PANI dans plusieurs pays a également été examinée. Bien qu'il n'existe pas de modèle unique ou de norme opérationnelle universellement établie, les processus en place dans quelques pays, notamment aux États-Unis, en France et au Chili, fournissent des exemples intéressants d'approches coordonnées, transparentes et scientifiques en matière de signalement des PANI.

Le ministère de la Défense des États-Unis a créé en 2022 le All-domain Anomaly Resolution Office (AARO), qui a mis en place des approches structurées pour la collecte et l'examen des données relatives aux observations de PANI, de même que pour la communication de leurs conclusions. Par ailleurs, la National Aeronautics and Space Administration (NASA) a publié en septembre 2023 une étude indépendante sur la meilleure façon de recueillir les données sur les PANI pour faire progresser les études scientifiques. À la suite de la publication de ce rapport, la NASA a annoncé la création d'un nouveau poste, celui de directeur de la recherche sur les phénomènes anormaux non identifiés, afin de favoriser l'étude des PANI et de coordonner les efforts de recherche.

Dans le même ordre d'idée, en France, le GEIPAN (Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés) opère sous l'égide du CNES (Centre national d'études spatiales) depuis 1977. Le GEIPAN a pour mission de recueillir, d'étudier et d'archiver les signalements de PANI, et de mettre ses conclusions à la disposition du public.

Au Chili, la SEFAA (Sección de Estudios de Fenómenos Aéreos Anómalos ou Unité d'étude des phénomènes aériens anormaux), est l'organisme officiel responsable de la collecte, de l'analyse et de l'étude scientifique des PANI. La SEFAA exerce ses activités au sein de la Direction générale de l'aéronautique civile.

Recommandations

Les mesures suivantes sont proposées au gouvernement du Canada afin 1) d'améliorer la coordination et l'analyse des signalements de PANI; 2) de promouvoir la confiance du public et d'atténuer la désinformation; 3) d'améliorer la rigueur scientifique et la documentation savante concernant les PANI.

Prise en charge des signalements et des données

1. **Désigner un responsable** : choisir un ministère ou organisme fédéral responsable de la gestion des données publiques sur les PANI.
2. **Établir un service réservé à ces activités** : ce service recueillerait les témoignages, enquêterait sur les cas et publierait des analyses. Il fournirait des informations sur les PANI aux Canadiens de manière proactive.
3. **Améliorer la capacité de production de rapports dans le domaine de l'aviation civile** : Transports Canada devrait encourager les pilotes, les membres d'équipage et les contrôleurs aériens à signaler les PANI sans craindre la stigmatisation. En collaboration avec NAV CANADA, le personnel de Transports Canada devrait analyser les rapports sur les PANI afin de mettre les tendances en évidence et de fournir des explications aux pilotes, ce qui contribuerait à réduire les distractions pendant les vols.

Communications

4. **Soutenir un dialogue avec le public** : il faudrait élaborer une stratégie proactive visant à accroître la transparence et la communication avec le public au sujet des PANI.
5. **Promouvoir la collaboration au sein du gouvernement** : une directive interne visant à garantir la collaboration entre toutes les organisations fédérales disposant d'une expertise ou de données pertinentes aiderait l'organisation responsable à fournir des explications aux témoins et à établir des liens entre les observations récentes et les signalements antérieurs.
6. **Enrichir les relations avec les médias** : l'organisation responsable devrait jouer un rôle important dans l'atténuation de la diffusion d'informations erronées et de la désinformation en répondant aux demandes du public et des médias concernant les PANI, de même qu'en documentant et en communiquant les interprétations fautives courantes des observations.
7. **Promouvoir l'utilisation de données probantes à jour pour atténuer efficacement la diffusion d'informations erronées (mésinformation) et la désinformation** : entre autres, un groupe d'experts multidisciplinaire devrait être mis en place pour formuler à l'organisation responsable des conseils sur les approches efficaces pour lutter contre la diffusion d'informations erronées et la désinformation.

Recherche

8. **Favoriser le libre accès et les données ouvertes** : les données relatives aux PANI devraient être mises à la disposition du public à des fins de transparence et de soutien à la recherche.
9. **Réaliser des sondages** : des enquêtes périodiques devraient être menées auprès des Canadiens pour évaluer leur perception des PANI et l'incidence des services spécialisés.
10. **Soutenir la science citoyenne** : des initiatives et des programmes de science participative devraient être mis en place pour permettre la participation de bénévoles à l'étude des PANI.
11. **Fournir des outils de collecte des données** : il est recommandé de soutenir l'élaboration et le déploiement d'outils numériques et portatifs accessibles au public pour faciliter le signalement des observations de PANI et favoriser la collecte de données standardisées.
12. **Tirer parti de la force du Canada en matière de recherche en astronomie et en aérospatiale** : le Canada dispose d'une réserve de talents et d'une infrastructure de recherche dans ce secteur qui sont exceptionnelles. Les membres de cette communauté devraient avoir la possibilité de participer au débat public sur les PANI.

Collaboration internationale

13. **Transmission des informations** : l'organisation responsable doit établir des partenariats avec des entités internationales spécialisées dans les PANI, comme l'AARO et la NASA (aux États-Unis), le GEIPAN (en France), et la SEFAA (au Chili).
14. **Coopération en matière de recherche et de communication** : le Canada devrait s'efforcer activement d'établir des collaborations avec des partenaires internationaux en ce qui concerne la recherche et la sensibilisation du public.

Conclusion

Une approche plus structurée de la gestion des signalements de PANI au Canada serait bénéfique à de nombreux égards. Elle renforcerait la transparence et contribuerait à la lutte contre la désinformation, en plus de démontrer l'engagement du Canada en faveur de la rigueur scientifique et de la recherche. Cela permettrait non seulement de renforcer la confiance du public, mais aussi de positionner le Canada et certains de ses alliés en tant que leaders dans les activités mondiales visant à déterminer la nature des PANI.

L'adoption d'une approche scientifique et collaborative permettrait de répondre aux préoccupations du public, de démystifier les PANI et, potentiellement, de révéler des informations précieuses sur des phénomènes aériens actuellement inexplicables.



Message de la conseillère scientifique en chef du Canada



Qu'il s'agisse de satellites, de drones, d'avions ou de phénomènes atmosphériques, personne ne peut nier qu'il y a de plus en plus d'activité dans le ciel. Notre capacité à comprendre ce que nous observons dépend d'une multitude de facteurs comme l'heure de la journée, la couverture nuageuse, la distance et le contraste des couleurs.

Il est rare que l'on confonde une volée de bernaches volant en V et un escadron d'avions de chasse volant à haute altitude, mais il arrive de ne pas reconnaître immédiatement ce que l'on voit. On peut se demander s'il s'agit d'un phénomène naturel, d'un nouveau type d'avion ou de quelque chose de tout à fait différent.

Le monde de l'aviation continue de croître et de se diversifier, répondant aux besoins des entreprises, de la défense nationale, du tourisme et des loisirs. Plus de 100 000 vols commerciaux sont réalisés chaque jour, partout dans le monde. Les ingénieurs cherchent à améliorer la forme des avions et à trouver des matériaux plus légers et plus résistants pour augmenter leur rapidité et leur efficacité. Pour économiser de l'énergie et réduire l'incidence environnementale du transport aérien, il est même envisagé d'utiliser des dirigeables et des ballons de différents types pour le transport de passagers et de marchandises.

Entre-temps, la technologie des drones devient de plus en plus abordable et de plus en plus impressionnante : elle permet à pratiquement n'importe qui de piloter un appareil aussi petit qu'un oiseau ou aussi grand qu'un véhicule. Pouvons-nous déterminer la nature de ces appareils, de nuit comme de jour? Sommes-nous en mesure d'évaluer avec précision leur distance et leur vitesse en nous fondant uniquement sur leurs feux de navigation?

Une lumière se déplaçant lentement dans le ciel nocturne peut venir d'un drone à 100 mètres du sol ou d'un satellite à 600 kilomètres d'altitude reflétant le soleil. À l'œil nu, on percevra un train de satellites de communication Starlink comme de faibles points lumineux se déplaçant en ligne droite et dans le plus grand silence. Si l'observateur ne reconnaît pas les signes de cette nouvelle technologie, y aura-t-il quelqu'un à proximité pour lui fournir la bonne information? L'observateur s'en remettra-t-il plutôt aux médias sociaux pour communiquer ce qu'il a vu et trouver des explications?

Les médias sociaux et l'Internet offrent de tout : du bon et du très bon, mais aussi du mauvais et du très mauvais. Sur quel site Web canadien peut-on signaler l'observation d'un phénomène aérien non identifié (PANI)? À quel organisme officiel peut-on envoyer des photos, des vidéos ou des descriptions détaillées pour chercher à comprendre ce que l'on ne peut expliquer soi-même? C'est avec ces questions en tête que nous avons lancé le projet Ciel Canada.

Notre objectif était de déterminer les ressources et les processus actuellement en place pour le traitement et le suivi des rapports sur les PANI, de les comparer aux meilleures pratiques en vigueur dans d'autres pays et de formuler des recommandations en vue d'améliorations potentielles. Le présent rapport est donc axé sur les services mis à la disposition du public canadien pour signaler les PANI, et non sur les PANI eux-mêmes. Il est essentiel de comprendre cette distinction pour lire le rapport. Le projet Ciel Canada n'a pas pour but d'enquêter sur la nature des PANI, mais plutôt de permettre à la science d'informer et de servir tout le monde.

La préparation de ce rapport a suscité plus d'intérêt de la part du public que n'importe quel autre projet dans l'histoire de notre Bureau. De nombreuses personnes et organisations ont proposé leur aide et nous leur en sommes fort reconnaissants.

Au nom de l'équipe du projet Ciel Canada^a, je tiens à remercier les nombreuses personnes qui ont accepté de répondre à nos questions pour nous aider dans notre travail : fonctionnaires fédéraux, journalistes, universitaires canadiens et étrangers, experts en la matière et membres du public. Notre étude n'aurait pu être menée à bien sans leur contribution.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mona Nemer', with a stylized flourish at the end.

Mona Nemer, C.M., C.Q., MSRC, FCIC

Conseillère scientifique en chef du Canada

^a Équipe du projet Ciel Canada : Luc Gauthier, Marc Legault, Jean-François Lepage, Serge Nadon, Gary Slater, Valérie Verrier.

A. Introduction

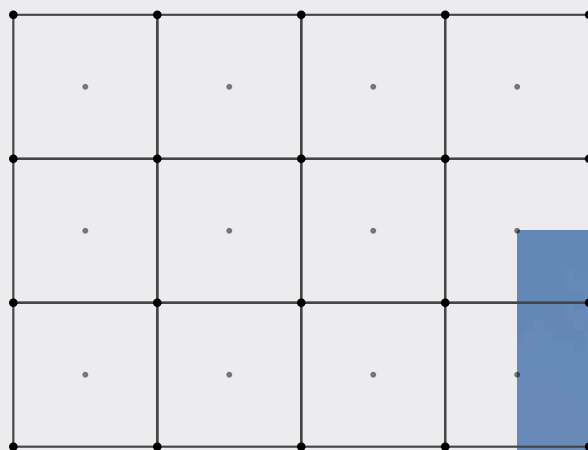
Depuis l'aube de l'humanité, le ciel a été une source profonde de fascination, d'émerveillement et d'inspiration. On l'a souvent considéré comme un royaume mystérieux et inaccessible, croyant même qu'il constituait le lieu de résidence d'êtres divins et d'animaux mythiques, une toile de fond pour les légendes et le fondement d'innombrables systèmes de croyances. Dans l'ensemble des civilisations, les humains ont cherché un sens aux phénomènes célestes (qu'il s'agisse d'éclipses, de comètes, de nuages ou de lumières énigmatiques dans le ciel nocturne) en interprétant ces événements à travers le prisme de la religion, de la culture et de l'imagination.



Ciel nocturne au-dessus de montagnes montrant des éléments tels que la Voie lactée (à droite), une étoile filante (en haut au centre) et une planète brillante (en bas à gauche). Ce panorama riche présente des phénomènes qui peuvent être difficiles à interpréter avec précision sans une observation attentive.

À mesure que l'humanité évoluait, sa compréhension de son environnement évoluait également. L'émergence de disciplines scientifiques comme l'astronomie, la géologie, la biologie, la physique et la chimie a marqué un passage transformateur des interprétations mythologiques à la recherche empirique. Du modèle héliocentrique révolutionnaire proposé par Copernic aux révélations télescopiques de Galilée, en passant par l'ère de la génomique, de l'aéronautique et de l'intelligence artificielle (IA), chaque avancée a apporté de la clarté à des phénomènes autrefois jugés surnaturels. Les mouvements des planètes, la durée de vie des étoiles, l'évolution des organismes vivants et la mécanique des systèmes météorologiques sont devenus compréhensibles, enrichissant notre connaissance de la nature. Pourtant, malgré ces avancées monumentales, le ciel conserve une partie de son mystère. Symbole de ce que nous avons appris autant que de ce que nous avons encore à découvrir, il continue d'inspirer un désir d'exploration, de réflexion et d'émerveillement.

Au Canada, comme ailleurs dans le monde, les gens s'émerveillent devant le ciel et, à l'occasion, sont intrigués par ce qu'on appelle aujourd'hui les « phénomènes aériens non identifiés » (PANI), qui suscitent parfois beaucoup de curiosité et de débats. Des signalements de pilotes, de militaires et de civils décrivent parfois des observations de lumières étranges, d'objets en mouvement inhabituel ou de phénomènes dans le ciel pour lesquels aucune explication immédiate ne peut être fournie. Bien que bon nombre de ces observations puissent être attribuées à des illusions d'optique, à des phénomènes atmosphériques ou à l'activité humaine, une minorité d'entre elles demeurent inexplicables pour une myriade de raisons, notamment un manque de données fiables qui empêche une analyse scientifique rigoureuse. Pourtant, ces observations inexplicables suscitent de l'intérêt et peuvent être la source de mésinformation ou de désinformation. L'un des principaux problèmes liés à la mésinformation et à la désinformation est leur incidence sur la confiance du public. Lorsque les gens sont exposés à plusieurs reprises à de faux récits, ils peuvent devenir sceptiques à l'égard des sources crédibles, y compris les scientifiques, les journalistes et les institutions gouvernementales.



Au début de 2023, plusieurs incidents très médiatisés au Canada ont attiré l'attention du public. Sur une période de deux semaines, quatre objets non identifiés ont survolé l'espace aérien nord-américain. Le premier, qui a été le plus largement rapporté dans les médias, était un ballon à haute altitude qui a survolé l'Alaska, l'ouest du Canada et l'est des États-Unis du 28 janvier au 4 février. La U.S. Air Force (les forces aériennes des États-Unis) a finalement abattu l'objet au-dessus des eaux territoriales américaines, au large des côtes de la Caroline du Sud. Les débris récupérés ont permis de déterminer qu'il provenait d'un pays étranger et transportait du matériel sophistiqué.

Une semaine plus tard, le 11 février 2023, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) a ordonné d'abattre un ballon plus petit au-dessus du territoire du Yukon. Deux autres petits ballons à haute altitude se trouvant dans l'espace aérien américain ont été abattus, l'un dans le nord de l'Alaska, le 10 février, et le second au-dessus du lac Huron, le 12 février. Selon une brève déclaration d'un porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour CTVNews.ca², les débris repêchés sur les rives du lac Huron ont été jugés non préoccupants pour la sécurité nationale.

Ces incidents récents ont mis en évidence l'importance pour le gouvernement d'enquêter sur les phénomènes célestes et leur complexité afin de distinguer entre les événements naturels, les dispositifs technologiques courants et les problèmes de sécurité potentiels. Ce rapport vise à poser un jalon dans l'adoption, par le Canada, d'une meilleure approche en matière de gestion et d'étude des PANI.



Rendu 3D d'un ballon instrumenté à haute altitude dans le ciel, vu d'en bas. Des objets similaires dans le ciel nord-américain ont été à l'origine des incidents de 2023.

.....

B. Objectifs

Au début de 2023, le Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada a annoncé la création du projet Ciel Canada. Au moment de son lancement, les objectifs principaux du projet étaient les suivants :

- examiner les méthodes actuelles de signalement des PANI au Canada et proposer des améliorations, au besoin;
- permettre au gouvernement fédéral du Canada d'optimiser la collecte et l'analyse des observations de PANI de manière transparente;
- fournir des informations permettant d'établir de meilleurs outils de lutte contre la désinformation et la désinformation;
- encourager les sciences participatives et favoriser la compréhension des phénomènes aériens par le public;
- appuyer la surveillance de l'espace aérien du Canada.

De plus, afin d'évaluer la capacité actuelle du Canada à collaborer avec ses alliés en ce qui concerne les signalements de PANI, un objectif secondaire important était de comparer les pratiques du Canada avec celles d'autres pays, en particulier les pays du G7.

Le Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada a établi des limites claires concernant les éléments que le projet Sky Canada ne visait pas à régler. Le projet n'était pas destiné à prouver ou nier l'existence d'une vie extraterrestre ou de visiteurs extraterrestres. La collecte et l'analyse de données de première main comme des photos, des vidéos ou des rapports d'observation individuels de PANI n'en faisaient pas partie. Enfin, cette initiative ne doit pas être perçue comme une tentative de faire du Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada le principal point de contact pour signaler les observations de PANI au Canada. Elle ne vise pas non plus à positionner le Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada comme l'organisation responsable de l'initiation ou de la gestion des collaborations internationales liées à la recherche ou aux enquêtes sur les PANI.

Ce rapport présente les constats du projet Ciel Canada, qui comprennent les éléments suivants :

- les défis associés à la collecte et à l'analyse de données fiables sur les observations de PANI;
- un examen des pratiques antécédentes du gouvernement fédéral du Canada en matière de rapports sur les PANI;
- une description de la façon dont les ministères et organismes du gouvernement canadien reçoivent et gèrent actuellement les informations liées aux PANI fournies par leurs partenaires et par le public, ainsi qu'un aperçu des groupes non gouvernementaux qui reçoivent également des signalements d'observation de PANI de la part du public;
- un résumé des approches adoptées par quelques autres pays.

Le rapport propose quatorze recommandations visant à améliorer le signalement des observations de PANI et la collecte de données à leur sujet au Canada.

C. Contexte : les PANI et la science

Le mystère des phénomènes non identifiés dans le ciel fascine depuis longtemps l'humanité, captivant l'imagination du public et suscitant à la fois scepticisme et curiosité. La terminologie qui décrit les événements non identifiés observés dans le ciel a évolué au fil du temps, reflétant un changement à la fois dans l'approche scientifique et la perception sociétale. Le passage du terme « ovni » (objet volant non identifié), autrefois omniprésent, au terme plus récent et nuancé « PANI » signale un élargissement de la portée du concept et un mouvement vers une plus grande crédibilité et une plus grande ouverture.

Par le passé, les OVNI ont été associés aux spéculations sur la vie extraterrestre et ont souvent été ridiculisés. La présente section aborde l'évolution de la terminologie, les incidences de ce changement pour la recherche et la perception du public, ainsi que le rôle de la science et de la technologie dans l'analyse de ces événements énigmatiques. Elle se penche également sur la recherche plus large de vie extraterrestre, le potentiel de découvertes en astrobiologie et les défis auxquels sont confrontés les chercheurs travaillant dans ce domaine souvent stigmatisé.



Rendu 3D de la Station spatiale internationale en orbite autour de la Terre (crédit NASA). Elle apparaît souvent comme un point lumineux se déplaçant régulièrement dans le ciel à l'aube ou au crépuscule, éclairée par la lumière du soleil qui se reflète sur la station, mais les observateurs ne la reconnaissent pas toujours.

Des OVNI aux PANI : terminologie en évolution et portée élargie

Jusqu'à récemment, le terme « ovni » était utilisé pour décrire des phénomènes aériens qui ne pouvaient pas être identifiés de manière concluante. Les OVNI sont par leur définition même non identifiés, mais cela ne signifie pas qu'ils sont d'origine extraterrestre, qu'ils défient toute explication naturelle ou scientifique, ou qu'ils ne seraient pas identifiables au moyen de données et d'outils supplémentaires ou meilleurs.

Le terme « PANI » (phénomène aérien ou anormal non identifié) est plus récent et de plus en plus répandu. Il englobe un ensemble plus vaste de mouvements (p. ex. un objet immobile dans l'air, flottant sur l'eau ou submergé dans l'eau) et comprend les phénomènes qui ne concernent pas des objets physiques (comme les gaz et les lumières).

Ce changement de terminologie a le potentiel de réduire la stigmatisation historique associée aux observations d'OVNI. Les témoins de ces dernières étaient souvent accueillis avec scepticisme et ridicule, ce qui conduisait à des perceptions négatives et à des jugements arbitraires. La stigmatisation peut avoir des conséquences importantes, comme décourager les témoins de se manifester et entraver la recherche scientifique. L'adoption de la nouvelle expression plus globale « PANI » contribue à promouvoir une transparence, une crédibilité et une acceptation accrues en ce qui a trait à la recherche au sein des milieux professionnels et scientifiques et du grand public.

Bien que le terme « ovni » soit toujours utilisé, les gouvernements et d'autres organisations adoptent progressivement le terme plus complet « PANI ». Dans le présent rapport, « PANI » est utilisé pour décrire des activités plus récentes, et « ovni » pour traiter des activités ayant eu lieu il y a plus longtemps. Ces termes sont toutefois largement interchangeables.



Des citoyens observent le ciel nocturne depuis leur campement. Le ciel dans les endroits éloignés permet de voir davantage d'étoiles et de phénomènes atmosphériques naturels.

La science et la recherche de la vie extraterrestre : des approches scientifiques prometteuses

Aucune vie extraterrestre n'a été détectée à ce jour, mais la plupart des scientifiques s'intéressant à cette question sont convaincus que ce n'est qu'une question de temps avant qu'une telle découverte ait lieu. Ils sont d'avis que, compte tenu de la présence de milliards d'étoiles semblables au soleil dans notre propre galaxie, la Voie lactée, il y a une forte probabilité que des planètes semblables à la Terre soient en orbite autour de certaines d'entre elles. Selon cet argument, il est plausible que la vie extraterrestre ait existé dans le passé, qu'elle existe en ce moment ou qu'elle apparaisse éventuellement sur des planètes en dehors de notre système solaire. Il pourrait même s'agir d'une vie intelligente capable de progrès technologique. La plupart des Canadiens partagent ce point de vue, comme le montre un sondage Ipsos mené auprès de plus de 1 001 Canadiens en mai 2021, qui indique qu'une solide majorité (65 %) des personnes interrogées croyaient en l'existence d'une vie intelligente ailleurs dans l'univers.³

La science est fondée sur des enquêtes rigoureuses et systématiques, et des preuves substantielles doivent être recueillies et vérifiées avant de tirer des conclusions. C'est particulièrement le cas lorsque les scientifiques traitent d'affirmations extraordinaires comme celles concernant la présence de véhicules extraterrestres dans le ciel. C'est ce que le célèbre astronome et auteur Carl Sagan voulait dire lorsqu'il a déclaré : « Des affirmations extraordinaires nécessitent des preuves extraordinaires. »^b

Utiliser la méthode scientifique dans le cadre des PANI

La méthode scientifique est un processus systématique et itératif utilisé pour étudier l'univers qui nous entoure, acquérir de nouvelles connaissances et affiner ou corriger les compréhensions existantes du monde. Son application aux PANI peut inclure plusieurs étapes clés, comme les suivantes :

Observation : Recueillez des rapports et des données sur les observations de PANI, y compris des récits de témoins oculaires, des photographies et des vidéos, des données radar et des preuves physiques, en veillant à ce que les informations recueillies soient objectives et impartiales. Il peut être nécessaire de mettre au point de nouveaux instruments spécialement conçus pour améliorer l'exactitude et la fiabilité des données.

Hypothèse : Examinez les explications possibles de l'observation pour chaque cas faisant l'objet d'une enquête. Il peut s'agir de phénomènes naturels ou de technologies humaines avancées, mais aussi de fraudes ou du dysfonctionnement des instruments.

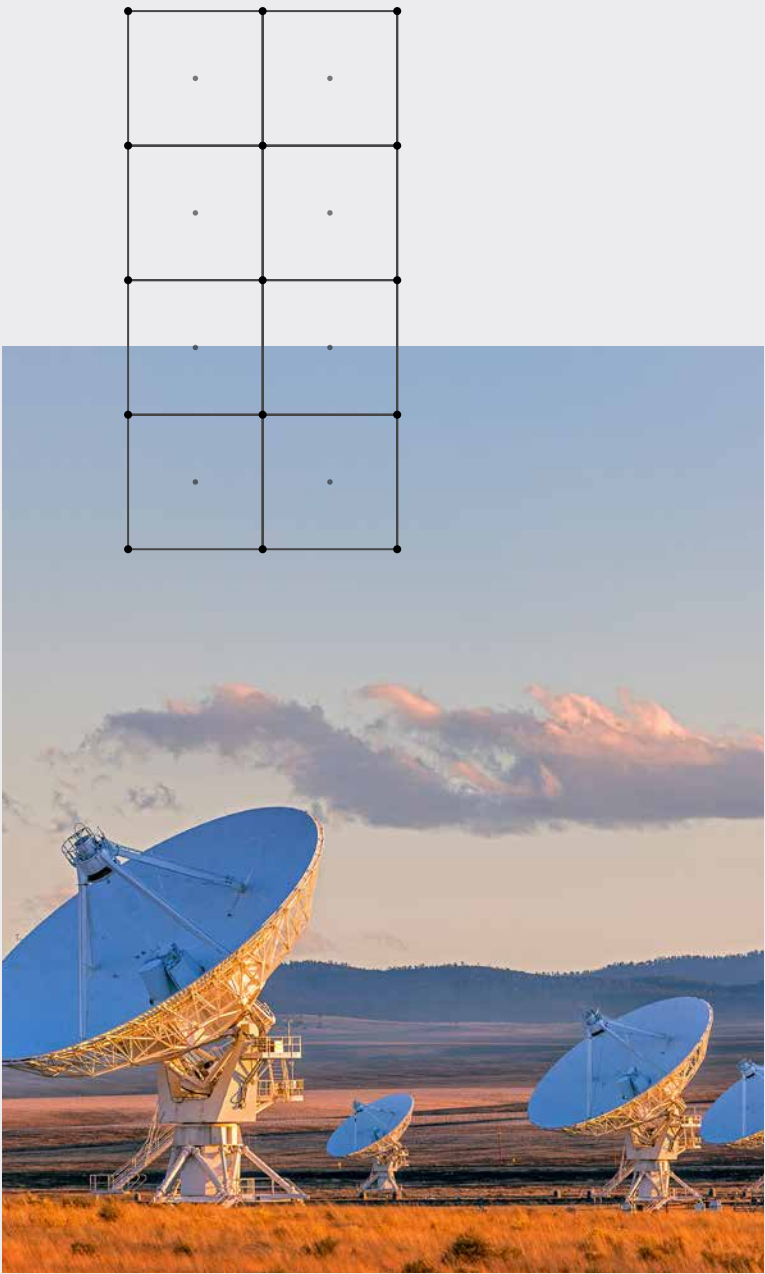
Expérimentation : Testez l'hypothèse. Il peut être difficile de réaliser des expériences traditionnelles en raison de la nature insaisissable des PANI (l'observation ne peut pas être répétée comme dans le cadre d'une expérience menée dans des conditions de laboratoire contrôlées), mais les chercheurs peuvent effectuer des simulations, analyser des données existantes ou passées, ou utiliser des outils d'observation (comme des radars ou des satellites) pour recueillir des informations supplémentaires.

Analyse : Examinez et analysez les données pour trouver des tendances, des anomalies ou des corrélations. Il peut s'agir de comparer les signalements de PANI avec des phénomènes atmosphériques connus ou avec le comportement et la trajectoire de vol des aéronefs.

Conclusion : Tirez des conclusions en fonction de l'analyse. Il peut être nécessaire d'associer un PANI à des phénomènes connus, des observations inexpliquées dues à un manque de données ou des domaines nécessitant une enquête plus approfondie.

Communication : Présentez les résultats à la communauté scientifique, aux organismes gouvernementaux et au public, par des articles de recherche ou des rapports et par le biais d'un portail en ligne accessible au public.

^b SAGAN, Carl, « Broca's Brain: Reflections on the Romance of Science », New York : Ballantine Books, 1980.



Des radiotélescopes similaires à ceux utilisés par le programme SETI (Search for Extraterrestrial Intelligence), une initiative financée par des fonds privés qui recherche des signaux pouvant avoir été émis par des civilisations dotées de technologies avancées dans l'espace, en dehors du système solaire.

L'application de la méthode scientifique aux PANI permet d'adopter une approche rigoureuse et objective de la compréhension de ces phénomènes tout en favorisant l'esprit critique et l'avancement des connaissances scientifiques.

La recherche de la vie extraterrestre touche plusieurs domaines, comme l'astronomie, la biologie et les sciences planétaires. Elle s'appuie à la fois sur des modèles théoriques et des preuves empiriques. Bien qu'il n'existe pas encore de preuve de l'existence d'une vie au-delà de la Terre, des facteurs comme les suivants permettent d'être optimiste quant à cette possibilité :

Découverte des exoplanètes : le télescope spatial James Webb permet aux scientifiques d'analyser l'atmosphère de milliers d'exoplanètes (c.-à-d. des planètes hors de notre système solaire). Plusieurs d'entre elles se trouvent dans la zone habitable par rapport à leur soleil.

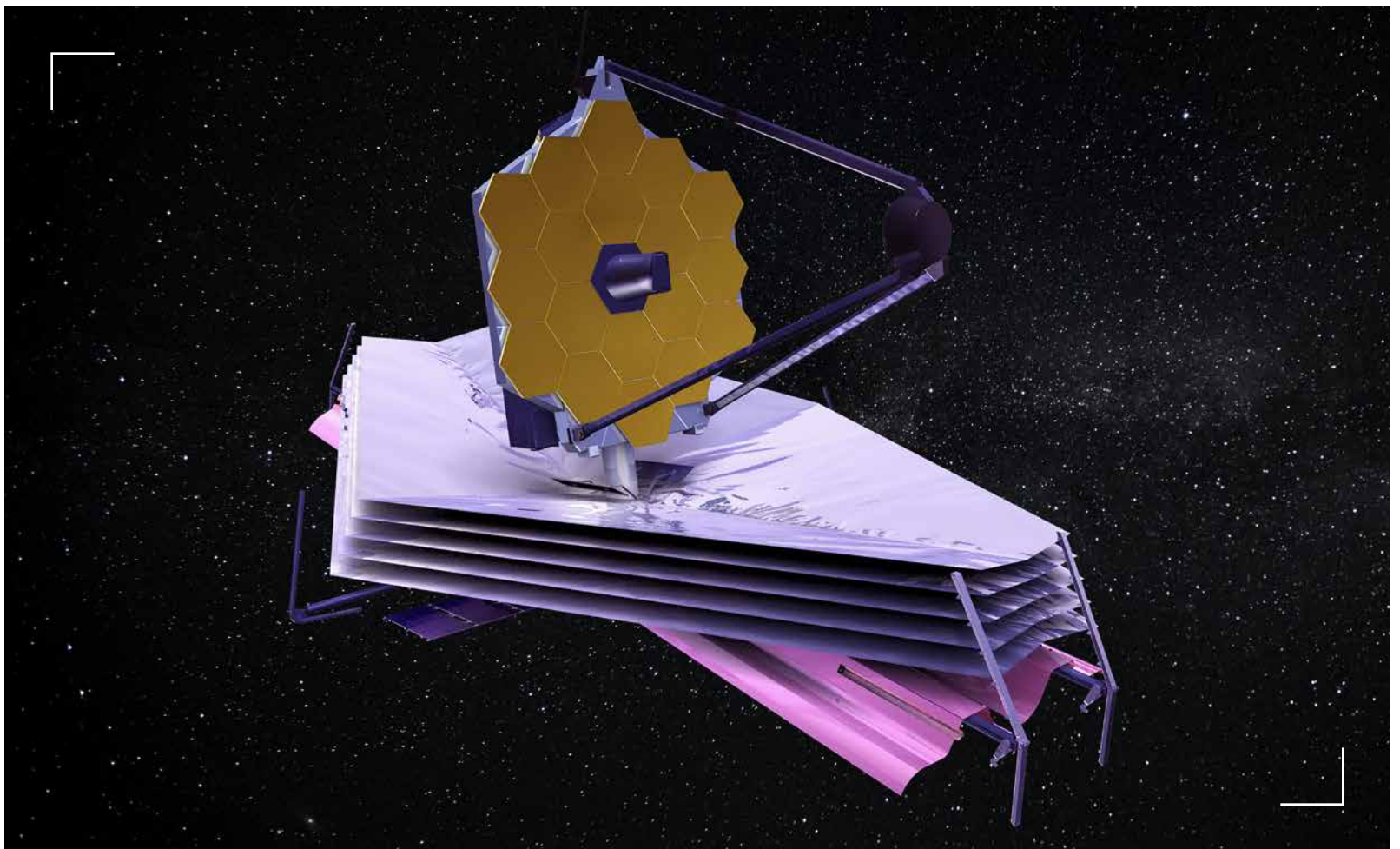
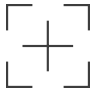
Astrobiologie et extrêmophiles : La découverte d'extrêmophiles, des organismes qui prospèrent dans des conditions extrêmes, a élargi notre compréhension des endroits où la vie pourrait exister et de ce à quoi pourrait ressembler la vie extraterrestre, en particulier dans des environnements difficiles.

Planètes du système solaire : Mars attire particulièrement l'attention en raison de la présence antécédente d'eau liquide qui y a été constatée. Le rover Perseverance de la NASA explore Mars à la recherche de signes d'une ancienne vie microbienne. La lune Europe de Jupiter et la lune Encelade de Saturne, par exemple, sur lesquelles se trouvent des océans sous des surfaces glacées, sont également considérées comme constituant des habitats potentiels pour la vie microbienne.

Recherche d'intelligence extraterrestre (SETI) : Le programme SETI utilise des radiotélescopes pour rechercher des signaux provenant de civilisations avancées technologiquement. Aucun signal n'a encore été confirmé malgré plusieurs décennies de recherche. Des projets comme Breakthrough Listen visent à analyser des millions de systèmes stellaires à la recherche de signes de telles civilisations.

Recherche sur les signatures biologiques et technologiques : Les scientifiques sont à la recherche d'indicateurs observables qui pourraient suggérer la présence de vie (biosignatures) ou de technologie (technosignatures). Ces indicateurs peuvent prendre la forme de marqueurs chimiques, comme des gaz ou des molécules organiques spécifiques, qui sont produits par des organismes vivants ou par des moyens technologiques. On élabore actuellement de nouveaux modèles pour prédire ce qui pourrait constituer ces marqueurs sur différents types d'exoplanètes.

La communication à distance avec les civilisations extraterrestres, si elle se produit un jour, fera l'objet d'un marathon plutôt que d'un sprint en raison des grandes distances entre les systèmes solaires. Même les signaux voyageant à la vitesse de la lumière peuvent prendre des milliers d'années pour voyager dans un sens ou dans l'autre. L'improbabilité qu'une autre civilisation technologiquement avancée se trouve à proximité, l'absence de signes d'intelligence extraterrestre jusqu'à présent et les immenses défis des voyages interstellaires sont les principales raisons pour lesquelles il existe un fort consensus parmi les scientifiques sur le fait que les PANI ne sont pas des véhicules extraterrestres. Cependant, comme toujours en science, de nouvelles preuves (comme des signaux SETI ou d'autres données) pourraient changer l'évaluation scientifique dominante.



Rendu 3D du télescope spatial James Webb (crédit NASA), le télescope spatial le plus puissant jamais construit, opérationnel depuis juillet 2022.

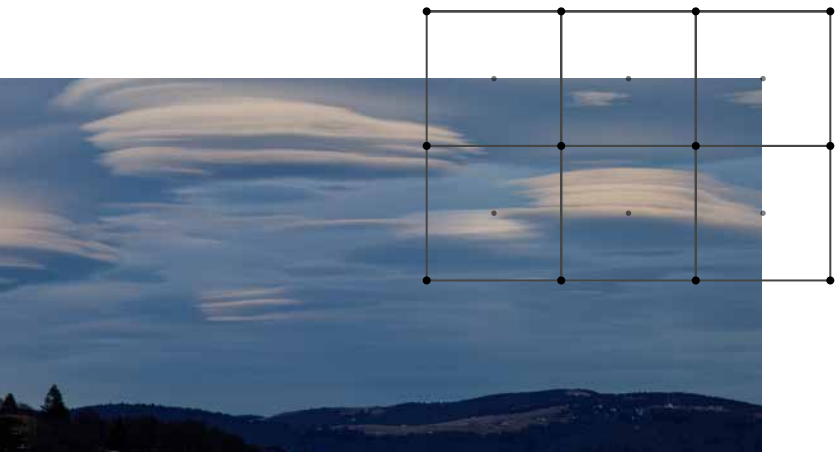
Explications courantes liées aux PANI

La plupart des observations de PANI peuvent être expliquées grâce à une enquête et une analyse minutieuses effectuées avec des données fiables et suffisantes. Par exemple, le GEIPAN, qui enquête sur les observations de PANI en France, rapporte que ce n'est que pour seulement 3,2 % des 3 188 cas recueillis jusqu'en 2025 que l'enquête n'a pas permis de déterminer la source de l'observation. Par ailleurs, 31,4 % des cas n'ont pas pu être expliqués en raison de l'insuffisance des données.⁴ De même, Mutual UFO Network (MUFON) Canada rapporte que, sur les 321 observations sur lesquelles une enquête a été menée en 2023, 31 % n'ont pas pu être expliquées de manière concluante en raison de la nature trop vague des informations.

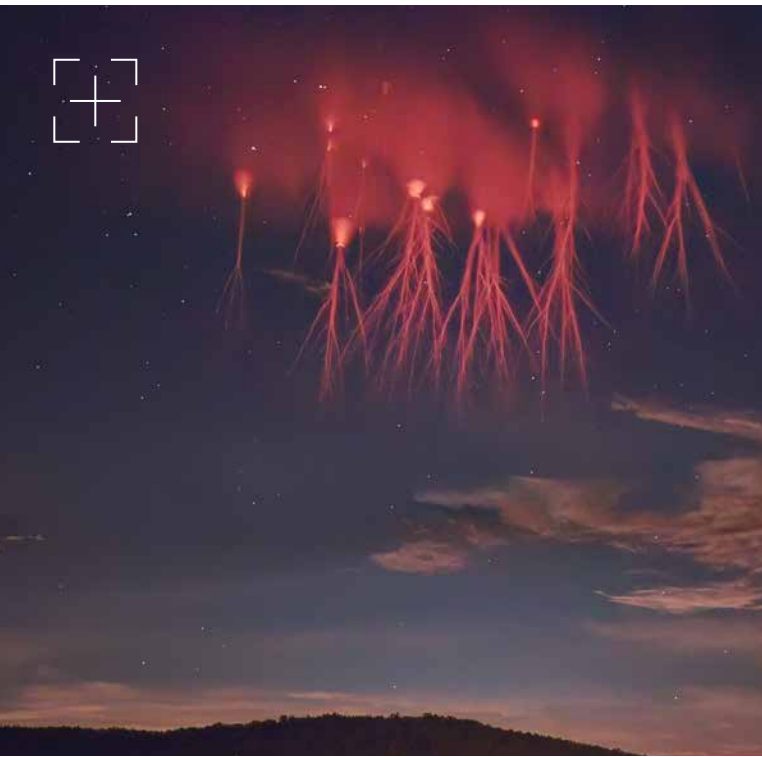
Dans la plupart des cas, les observations de PANI peuvent être expliquées par des réalités relativement simples, y compris les suivantes :

- **Aéronefs conventionnels** : les PANI peuvent être des aéronefs conventionnels qui ne sont pas immédiatement reconnus, surtout s'ils sont observés de loin ou dans de mauvaises conditions de visibilité.
- **Phénomènes météorologiques** : les conditions atmosphériques peuvent créer des effets visuels inhabituels. Par exemple, les cristaux de glace, les tempêtes, les nuages et les inversions de température font parfois apparaître des lumières ou des objets de façon inhabituelle, ce qui les rend difficiles à identifier.
- **Objets astronomiques** : il arrive que les planètes, les étoiles et les météores soient mal identifiés, leur apparence pouvant changer en fonction des conditions atmosphériques ou de leur position dans le ciel.
- **Objets fabriqués par l'homme** : les ballons-sondes, les drones, les ballons et satellites de télécommunications, les lanternes volantes et les aéronefs expérimentaux peuvent également être perçus comme des PANI. Ces objets ont parfois une trajectoire de vol ou un éclairage inhabituels qui prêtent à confusion.
- **Illusions d'optique** : les réflexions, les reflets d'objectif et d'autres effets optiques peuvent donner lieu à des apparitions inhabituelles dans le ciel.
- **Erreur humaine** : une mauvaise interprétation d'objets ou de phénomènes du quotidien, comme des lumières d'avion vues sous un angle différent, peut conduire à un signalement de PANI.

Néanmoins, certaines observations de PANI (pour lesquelles des données existent) restent inexpliquées même après enquête.



Les nuages lenticulaires peuvent avoir une forme rappelant celle d'une soucoupe.



Les sprites sont des phénomènes naturels qui se produisent au-dessus des nuages d'orage et produisent des éclairs lumineux rouge-orange qui ne durent que quelques millisecondes. Crédit photo: Nicolas Escurat

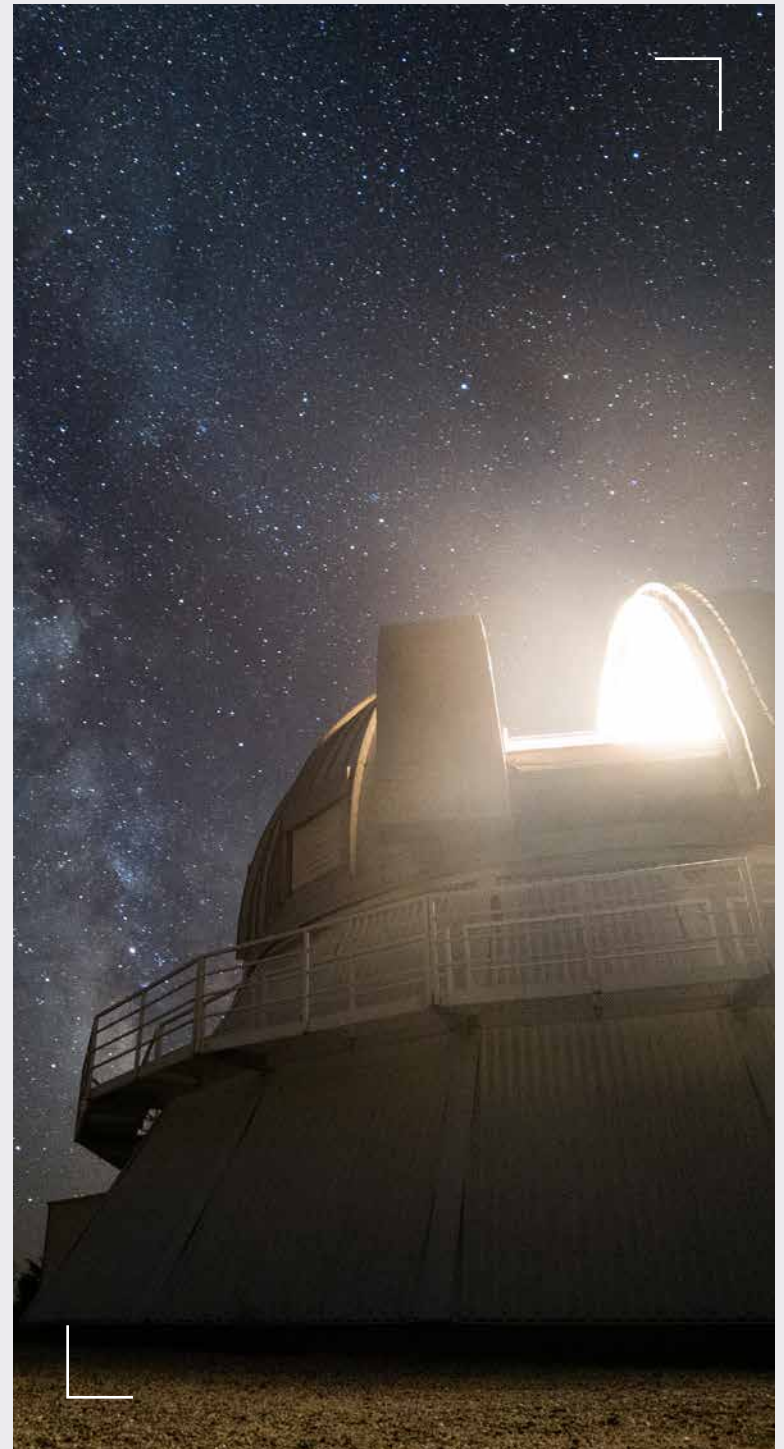
S'attaquer au casse-tête : utiliser la technologie pour étudier les observations de PANI

Les nouvelles technologies peuvent contribuer aux signalements de PANI et à leur analyse. Par exemple, l'entreprise technologique en démarrage Enigma Labs a lancé une application iOS⁵ en temps réel pour téléphones intelligents en 2023. Cette application saisit les observations et les compile dans une base de données normalisée et facilement consultable permettant l'analyse par le public et les chercheurs. Les utilisateurs peuvent aussi transmettre des informations sur leurs observations. L'application Enigma comprend plus de 14 000 signalements d'observation de PANI du Canada, dont certains comprennent d'anciens rapports d'observation téléchargés à partir d'autres sources. Fait intéressant, le sondage mené par Earncliffe Strategies pour le projet Sky Canada a révélé que deux répondants sur cinq aimeraient utiliser une application pour téléphone mobile pour documenter et consigner les observations de PANI (voir l'annexe B).

L'utilisation de l'IA dans ce contexte est particulièrement prometteuse. Avec le volume croissant de données rendues accessibles par les technologies des téléphones intelligents comme l'application d'Enigma Labs, l'IA pourrait considérablement simplifier et standardiser le processus d'examen et d'évaluation des observations de PANI. L'IA aide à passer au crible de grandes quantités de données provenant de diverses sources, comme des bases de données suivant la position des avions, des satellites, des étoiles, des planètes et des conditions météorologiques. Cette capacité pourrait aider à interpréter plus précisément les données visuelles des observations de PANI et à établir les tendances.

Un autre exemple est le projet Galileo de l'Université Harvard⁶, dans le cadre duquel des instruments spécialement conçus pour surveiller le ciel de manière empirique et systématique sont mis au point. Le projet Galileo tire parti de la technologie, y compris des outils d'IA, pour analyser les données recueillies et détecter des anomalies qui passeraient autrement inaperçues. En adoptant une approche axée sur les données, le projet Galileo vise à apporter plus de rigueur scientifique aux études sur les PANI.

De telles initiatives pourraient jouer un rôle majeur dans le passage des preuves anecdotiques à une analyse plus rigoureuse sur le plan scientifique, et contribuer à améliorer la qualité de la recherche sur les PANI.



Les observatoires, comme celui du Mont-Mégantic au Québec, utilisent des télescopes pour observer les objets dans le ciel nocturne, ce qui nous aide à mieux comprendre le cosmos.

Mettre fin à la stigmatisation : le défi de la recherche universitaire sur les PANI

Malgré le fait que l'étude des PANI puisse être justifiée de manière scientifique valable, de nombreuses communautés de recherche universitaire semblent craindre la stigmatisation associée à la poursuite de la recherche sur ce sujet. Un sondage⁷ récent mené auprès de 1 460 membres du corps professoral titulaires de postes ou occupant un poste menant à la permanence dans 144 universités axées sur la recherche aux États-Unis a révélé que 53 % d'entre eux sont d'avis que la recherche liée aux PANI mettrait en péril leur titularisation ou leur promotion, même si seulement 7 % ont une opinion négative de ce type de recherche.

Un examen effectué par le Bureau de la conseillère scientifique en chef du Canada auprès de deux des principaux organismes fédéraux de financement de la recherche au Canada a révélé que très peu de projets financés étaient liés aux PANI. Par exemple, au cours des 25 dernières années, aucune demande de subvention ou de financement directement liée aux PANI n'a été présentée au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, tandis que seulement sept soumissions et deux demandes de subventions ou de bourses ont été soumises au Conseil de recherches en sciences humaines. Dans le même ordre d'idées, le Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada n'a trouvé qu'une douzaine de thèses d'études supérieures portant sur les PANI au Canada au cours de la même période de 25 ans. Parmi celles-ci, citons les recherches de Matthew Hayes à l'Université Trent, qui ont donné lieu à un livre complet intitulé *Search for the Unknown : Canada's UFO Files and the Rise of Conspiracy Theory* (McGill-Queen's University Press, Montréal, 2022). Ce livre porte sur l'histoire des observations de PANI au Canada, la réponse du gouvernement et la perception qui en résulte de la part du public.

L'utilisation de la méthode scientifique, les progrès de la technologie de collecte de données et les initiatives comme celle de la science participative représentent des étapes importantes pour traiter les observations de PANI avec objectivité et précision.

Favoriser la découverte : le rôle de la science participative dans l'engagement des communautés

La science participative, anciennement appelée science citoyenne, consiste à faire appel à des bénévoles du public en tant qu'assistants de recherche dans des projets scientifiques. Cette pratique permet aux chercheurs de recueillir de grandes quantités de données sur de plus grandes zones géographiques et sur des périodes plus longues qu'avec une petite équipe de scientifiques et un nombre limité d'instruments. Cette approche accélère non seulement les découvertes scientifiques, mais renforce la confiance du public dans la science, ce qui est tout aussi important. De plus, les sciences participatives favorisent la culture scientifique en offrant aux individus de nouvelles possibilités de participer activement à des initiatives de recherche en collaboration avec des scientifiques professionnels, dans le cadre de la collecte, l'analyse et l'interprétation des données, tout en apprenant la méthode scientifique. Comme l'indique le rapport du Comité permanent des sciences et de la recherche de la Chambre des communes sur la science citoyenne (2023),⁸ ces initiatives sont particulièrement utiles pour combler les lacunes en matière de données et orienter les politiques publiques, notamment dans les domaines de la santé (p. ex. suivi de la grippe) et de l'environnement (p. ex. surveillance des espèces). De telles contributions démontrent le rôle essentiel que les scientifiques citoyens peuvent jouer dans l'avancement des connaissances et le soutien à la prise de décisions fondées sur des données probantes.



Les aurores boréales, avec leurs lumières spectaculaires et scintillantes, ont longtemps inspiré la curiosité et la réflexion, soulevant des questions profondes sur le monde naturel.

D. Les PANI et le public

La façon dont les signalements de PANI sont présentés et diffusés influence considérablement la perception du public. Certaines observations attirent l'attention du grand public, alimentées par les récits de témoins oculaires convaincants, par des preuves documentées ou par des circonstances extraordinaires. La couverture médiatique et la culture populaire ont façonné ces récits, inscrivant certains cas dans la mémoire collective. En particulier, des observations canadiennes bien documentées, comme les incidents de Falcon Lake ou de Shag Harbour, sont devenues des symboles culturels commémorés non seulement dans les traditions locales, mais aussi par le biais d'initiatives comme les pièces de la Monnaie royale canadienne sur le thème des PANI dont il sera question plus loin.

Malgré son caractère captivant, le discours entourant les PANI est souvent fragmenté en raison des mécanismes de signalement incohérents et des niveaux de crédibilité variables d'une source à l'autre. La montée des théories du complot, de la désinformation et du sensationnalisme peut brouiller davantage les cartes, rendant plus difficile pour le public de discerner la réalité de la fiction.

La présente section aborde la relation complexe entre les observations de PANI, la couverture médiatique et les perceptions du public. On y explique la manière dont certaines observations gagnent en importance, le rôle des médias dans la formation des perceptions et les implications culturelles et scientifiques plus larges de ces phénomènes. Un aperçu de l'historique des signalements de PANI au Canada y est aussi présenté.



La municipalité de Moonbeam, située dans le nord de l'Ontario, est connue pour son monument routier en forme de soucoupe volante. Credit: Par P199 – Travail personnel, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=1857305>

Mésinformation et désinformation dans le dialogue public sur les PANI

Le domaine des PANI fait l'objet d'une fascination, d'une complexité et d'une incertitude croissantes, mais il a également connu une augmentation de la mésinformation et de la désinformation. Ces défis ont une incidence importante sur le paysage numérique d'aujourd'hui, influençant par le fait même l'opinion publique et la prise de décision. Les fausses informations se propagent par le biais d'une interaction complexe entre les médias sociaux, les sites d'information en ligne, les médias traditionnels et les événements publics. En fait, les interactions qui ont lieu sur ces canaux peuvent amplifier la désinformation, ce qui rend difficile pour le public de distinguer les informations fiables de la spéculation, des mensonges et du sensationnalisme. La participation active de sources crédibles, y compris des organismes gouvernementaux et de la communauté scientifique, est essentielle pour combler ce manque d'informations concrètes. À cette fin, un cadre clair et transparent pour la communication et l'analyse des données doit être établi.

L'équipe du projet Ciel Canada s'est penchée sur les pratiques actuelles du gouvernement en matière de signalements de PANI afin de déterminer dans quelle mesure ces dernières permettent de résoudre deux types de problèmes liés à l'information : la mésinformation et la désinformation. La mésinformation fait référence à des informations inexacts ou fausses qui circulent dans la sphère publique de façon non souhaitée, souvent longtemps après avoir été prouvées fausses, tandis que la désinformation concerne de fausses informations délibérément destinées à induire les gens en erreur.

Ces dernières années, la désinformation, la mésinformation et les théories du complot ont de plus en plus attiré l'attention de chercheurs de divers domaines (communication, économie, journalisme, marketing, philosophie, psychologie, sciences politiques, sociologie, etc.). L'une des principales constatations de cette recherche est l'importance de proposer rapidement des explications claires pour contrer, ou du moins réduire, la propagation d'idées trompeuses.

Dans le monde d'aujourd'hui, où l'information est saturée, les lacunes sont souvent rapidement comblées par la désinformation ou la mésinformation.⁹ Lorsque les gens éprouvent de l'incertitude ou de la peur, ils sont plus susceptibles de chercher des explications pour reprendre le contrôle de leur situation.¹⁰

La désinformation fournit des explications fausses, mais parfois réconfortantes, ce qui peut être attrayant, même si elles ne sont pas fondées sur des faits. Les gens cherchent parfois des explications qui confirment leurs croyances existantes, ce qui les amène à accepter des conclusions biaisées ou des théories du complot.¹¹

Des recherches ont montré que les théories du complot sont contagieuses :¹² une fois établies, elles sont difficiles à réfuter. En raison d'un biais cognitif connu, les gens ont tendance à croire la première information qu'ils entendent, même si elle se révèle fausse par la suite.¹³ Les stratégies réactives comme la démystification (essayer de réfuter la désinformation) ou la riposte ont tendance à être moins efficaces que les stratégies préventives.¹⁴ Une telle prévention, aussi appelée « démystification préventive », semble constituer l'approche la plus efficace¹⁵, car elle consiste à fournir des informations correctes à l'avance afin d'éviter la propagation de mensonges.

Les fausses histoires se propagent souvent plus rapidement que les corrections factuelles, car elles ont tendance à être plus convaincantes sur le plan émotionnel. Par conséquent, l'inaction n'est jamais la meilleure option.¹⁶ Un dialogue ouvert et transparent avec le public, en particulier avec des personnes de confiance comme les scientifiques, est essentiel pour réduire les lacunes en matière d'information et renforcer la confiance dans les institutions. Lorsque les gens font confiance aux sources d'information, ils sont moins susceptibles d'adhérer aux théories du complot.¹⁷ Cette réalité met en évidence la nécessité de disposer d'une source d'information fiable et crédible sur les PANI, capable de fournir rapidement et précisément des explications aux témoins, aux médias et au grand public.

Une autre préoccupation majeure est le rôle de la technologie dans la propagation de plus en plus rapide des fausses informations. Les plateformes de médias sociaux, les algorithmes de recommandation et la technologie de l'hypertrucage rendent de plus en plus difficile la distinction entre la réalité et la fiction. La lutte contre la mésinformation et la désinformation nécessite une éducation sur les médias, l'utilisation responsable de la technologie et des efforts proactifs de vérification des faits de la part des individus et des institutions. La participation de sources crédibles, y compris des organismes gouvernementaux et de la communauté scientifique, aide à combler le vide informationnel dans la sphère publique. À cette fin, un cadre clair et transparent pour la communication et l'analyse des données doit être mis en place.

Les observations de PANI, les médias et le public

Les observations de phénomènes aériens non identifiés peuvent être déroutantes pour les personnes qui en font l'expérience, ce qui les incite à rechercher des informations et des réponses. Bien que cette recherche puisse parfois conduire à une ouverture au raisonnement scientifique, il arrive également qu'elle rende le public vulnérable à la désinformation, à la désinformation et aux théories du complot, surtout lorsqu'il ne connaît pas les organisations de confiance qui peuvent l'aider.

Bien que la plupart des signalements de PANI attirent peu d'attention, certains deviennent célèbres. Les observations documentées par des vidéos ou des photographies, faites par des témoins de première ligne comme des policiers ou des militaires, ou partagées par plusieurs témoins indépendants, ont tendance à être jugées plus crédibles. La présence de caractéristiques de vol qui semblent défier les lois connues de la physique augmente l'intérêt du public. Les observations qui se produisent sur de longues périodes de temps, dans de vastes zones géographiques ou en plein jour, sont plus remarquées. Lorsque des observations de PANI alimentent la couverture médiatique, incitent le gouvernement à agir ou à effectuer des recherches scientifiques, ou imprègnent la culture populaire par le biais de films ou de livres, elles s'ancrent dans la mémoire collective.



Les cinq observations suivantes sont parmi les cas de PANI les plus connus signalés au Canada au cours des dernières décennies et ont été commémorées par la Monnaie royale canadienne sur des pièces de monnaie :

20 mai 1967, près de Falcon Lake (Manitoba) : Stefan Michalak, qui a prétendu avoir rencontré un OVNI au sol alors qu'il cherchait des minéraux, aurait été brûlé par un souffle de gaz ou d'air chaud.

4 octobre 1967, Shag Harbour (Nouvelle-Écosse) : Des témoins ont rapporté avoir vu une rangée de lumières descendre et entrer dans l'eau. Les équipes d'urgence, qui comprenaient la GRC et la Garde côtière, sont intervenues en supposant un écrasement d'avion, mais aucune épave n'a été retrouvée.

26 octobre 1978, près de Clarendville (Terre-Neuve-et-Labrador) : Plusieurs témoins, dont un agent de la GRC, ont rapporté avoir vu un objet de forme ovale au-dessus du port. Aucune preuve matérielle n'a été trouvée.

7 novembre 1990, Montréal (Québec) : Un grand phénomène lumineux de forme ovale a été observé en soirée, au-dessus de la piscine sur le toit de l'hôtel Bonaventure, par une quarantaine de témoins, dont des journalistes et des policiers. Les contrôleurs aériens ont confirmé l'absence d'activité radar dans la zone.

11 décembre 1996, Yukon : Au moins 31 personnes dans quatre régions différentes du Yukon ont rapporté avoir vu une rangée de lumières dans le ciel, que beaucoup ont décrite comme ressemblant à un vaisseau spatial. Le phénomène a ensuite été observé par plusieurs autres personnes à différents endroits.

La pièce en argent frappée par la Monnaie royale canadienne en 2022 pour commémorer l'observation d'un phénomène aérien non identifié survenue le 11 décembre 1996 au Yukon.
Crédit : © 2024 Monnaie royale canadienne. Tous droits réservés



Pluie d'étoiles filantes des Géménides dans la nature sauvage canadienne. Image composite créée à partir de 47 photos individuelles.

Observations de PANI au Canada : incidence et signalements

Compte tenu de la nature éphémère des observations de PANI, leur signalement et leur analyse rassemblent des personnes et des institutions très différentes, souvent de manière aléatoire. Les observations de PANI peuvent provenir de diverses sources, y compris de citoyens ordinaires, de pilotes de ligne et de membres du personnel militaire, et sont signalées à différentes autorités en fonction des circonstances.

Au fil des ans, l'incidence des observations de PANI a été analysée par divers organismes d'enquête et différents chercheurs. En 1974, Gallup a mené ce qui a peut-être été le premier sondage auprès du public canadien sur les OVNI. Celui-ci a permis de constater que 67 % des personnes interrogées avaient entendu parler des OVNI, tandis que 8 % pensaient en avoir vu un.¹⁸ En 1978, 81 % des Canadiens avaient entendu parler des OVNI, tandis que 10 % pensaient en avoir vu un.

Dans le cadre du sondage Earnscliffe réalisé en 2024 pour le projet Ciel Canada, 27 % des 1 008 répondants ont déclaré avoir observé un objet ou un phénomène dans le ciel qu'ils n'ont pas pu identifier, et 11 % ont affirmé avoir fait une telle observation au cours de la dernière année (voir l'annexe B).

D'après les données publiées par un certain nombre d'organisations, on peut estimer qu'entre 600 et 1 000 cas d'observations de PANI sont signalés chaque année au Canada.¹⁹²⁰ En l'absence d'un organisme de collecte de données unique, le nombre et la nature de ces observations ne peuvent être établis de manière concluante pour de nombreuses raisons, y compris à cause de la possibilité qu'une même observation soit rapportée séparément par plus d'un organisme. Il est donc difficile de se faire une idée précise de l'ampleur du phénomène.

Au Canada, la compilation la plus ancienne et la plus reconnue d'observations de PANI est The Canadian UFO Survey, qui a été produite par un groupe de bénévoles du Manitoba appelé Ufology Research, dirigé par Chris Rutkowski. En 2023, ce groupe a dénombré 570 signalements d'OVNI; depuis 1989, plus de 24 000 signalements d'OVNI au Canada ont été catalogués. Les principales sources de cette compilation comprennent d'autres organisations spécialisées dans les OVNI, par exemple le National UFO Reporting Center (NUFORC) basé aux États-Unis, en plus de cas rapportés directement à Ufology Research et aux organismes gouvernementaux canadiens. Il convient de noter que Ufology Research n'avait pas accès aux données de l'organisation MUFON Canada en 2023 (MUFON a signalé séparément 321 cas en 2023), ce qui suggère que la compilation pourrait être incomplète. L'enquête menée par Earnscliffe en 2024 suggère également que le nombre d'observations pourrait être plus élevé.

Bien que les progrès en matière de technologie et de recherche scientifique aient amélioré notre capacité à enquêter sur les PANI, l'absence de mécanismes de signalement normalisés, le fait que les données recueillies sont fragmentées et la propagation de la désinformation compliquent l'évaluation adéquate du nombre de cas de PANI signalés au Canada chaque année.

E. Méthodologie et constats

Le Bureau de la Conseillère scientifique en chef a recueilli, auprès de ministères et d'organismes fédéraux, d'intervenants, d'experts et d'autres organisations, des informations sur la façon dont les observations de PANI signalées par le public sont traitées au Canada. Les principales organisations et personnes consultées sont énumérées à l'annexe A. Nous avons également examiné des documents accessibles au public, par exemple des données historiques sur les PANI ainsi que des rapports et des enquêtes à leur sujet. Nous nous sommes penchés sur les pratiques historiques et les archives, de même que sur les procédures actuelles et les défis associés à la collecte et à l'analyse de données fiables. Enfin, nous avons examiné les approches adoptées par quelques autres pays pour les comparer à celles du Canada et dégager des pratiques exemplaires.



Certains membres de l'équipe du projet Ciel Canada effectuent des recherches dans les archives du Conseil national de recherches du Canada à Ottawa.

L'histoire des signalements de PANI au Canada

Au Canada, les PANI peuvent être signalés par de multiples canaux auxquels participent des organisations des gouvernements fédéral et provinciaux et de la société civile. Au niveau fédéral, Transports Canada est responsable du Système de compte rendu quotidien des événements de l'Aviation civile (SCRQEAC), qui est destiné aux incidents affectant la sécurité aérienne, y compris les observations de PANI. L'Aviation royale canadienne (ARC) et le ministère de la Défense nationale surveillent également l'activité aérospatiale et peuvent recevoir des signalements par l'intermédiaire de leurs réseaux opérationnels.

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a recueilli et étudié les signalements de PANI de 1967 jusqu'aux années 1990. Les organismes chargés de l'application de la loi comme la GRC, la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec peuvent également servir de points de contact pour les observations de PANI, en particulier dans les cas concernant la sécurité publique. Des organisations de la société civile, par exemple Ufology Research et MUFON Canada, compilent et analysent des données sur les PANI observés par des citoyens. Par ailleurs, les observatoires locaux, les institutions universitaires et les groupes d'astronomie amateurs servent parfois de canaux informels pour le signalement et l'analyse d'observations de phénomènes aériens de nature inconnue.

Ces diverses voies illustrent l'absence d'un système cohérent et normalisé de déclaration et de suivi des phénomènes de PANI au Canada. La section suivante présente les principaux renseignements recueillis au cours du projet.

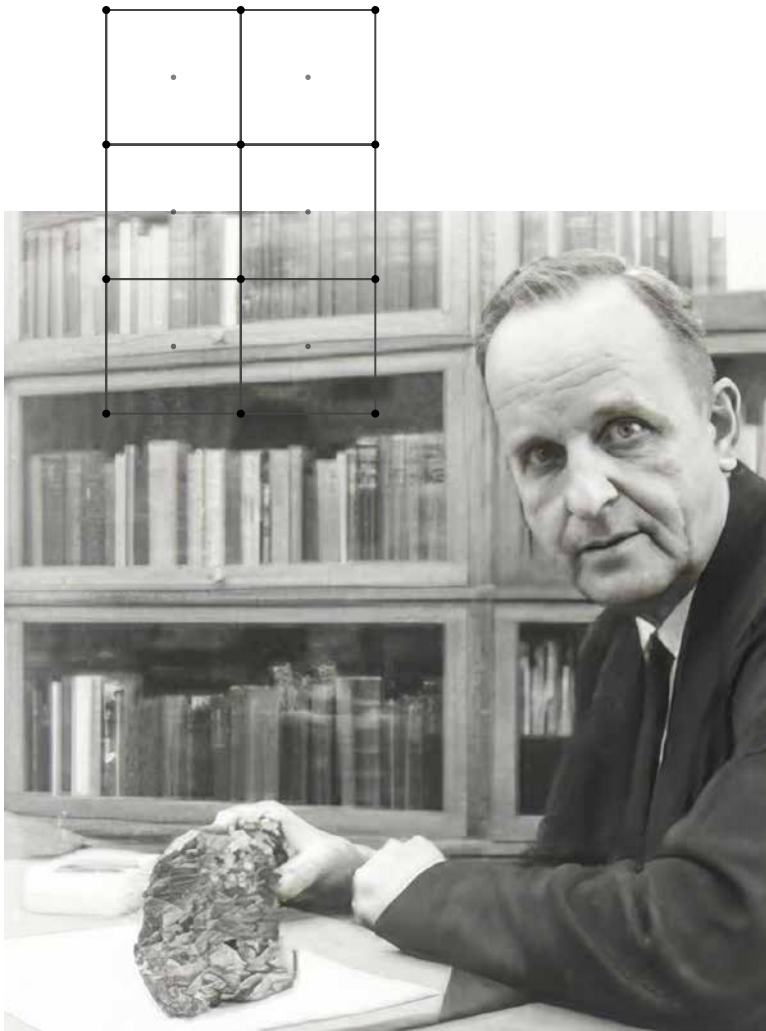


Gouvernement fédéral

L'histoire des signalements de PANI au sein du gouvernement fédéral s'étend sur plusieurs décennies, mais comprend de longues périodes d'activité minimale ou inexistante. Différents ministères fédéraux ont d'ailleurs participé de façon transitoire, transférant souvent la responsabilité à d'autres organisations fédérales.

En 1950, le ministère des Transports a autorisé l'un de ses ingénieurs, Wilbert Smith, à effectuer des recherches à temps partiel pour déterminer si certains OVNI pouvaient utiliser la puissance du champ magnétique terrestre comme source de propulsion. Cette initiative s'appelait « Project Magnet ».²¹ Smith a progressivement élargi son champ d'action pour inclure des enquêtes sur la validité des observations d'OVNI. En outre, M. Smith a lancé un ballon au-dessus d'Ottawa pour surveiller les signalements du public et des médias sur l'événement. Il a également établi un observatoire d'OVNI en périphérie de la capitale. Bien que ses efforts de détection des OVNI aient été infructueux, ils ont suscité l'intérêt des médias, de même qu'une attention indésirable pour le ministère. Incapable de convaincre ses collègues de la pertinence de ses recherches, Smith a dû poursuivre son travail en privé après que le ministère des Transports eut mis fin au Project Magnet, en 1954.

En 1952, le Conseil de recherches pour la défense, l'agence scientifique militaire du Canada de l'époque, qui relevait du ministère de la Défense nationale (MDN), a mis sur pied un comité appelé projet Second Storey pour examiner les cas de « soucoupes volantes » passant au-dessus du territoire canadien signalés par différentes directions générales des Forces armées. Le comité était présidé par l'astronome du CNRC Peter Millman et comprenait des membres de diverses branches du domaine du renseignement militaire canadien et d'autres organismes gouvernementaux. Le comité n'a pas enquêté sur les observations d'OVNI, mais il a conçu un formulaire normalisé²² pour faciliter le signalement des OVNI dans divers ministères gouvernementaux. Ce formulaire n'a jamais été largement adopté ou utilisé. Le comité a tenu six réunions de 1952 à 1954, et a conclu que « les OVNI ne représentaient pas une menace pour la sécurité et ne se prêtaient pas à l'investigation scientifique. »^c Il a recommandé de mettre fin à toutes les enquêtes menées par l'armée canadienne.



Peter Millman, astronome et chercheur émérite du CNRC, ici à l'Institut Herzberg d'astrophysique vers les années 1960. Millman a présidé le projet Second Storey dans les années 1950 et a été responsable du dossier non-météoritique au CNRC jusqu'à sa retraite.

De 1954 à 1967, des signalements du public ont continué d'être soumis à divers ministères et organismes fédéraux, dont la GRC, Transports Canada et le MDN, ainsi qu'aux services de police locaux et aux entités non fédérales. À l'occasion, ces organisations menaient des enquêtes ou consignaient des observations à des fins de tenue de dossiers.

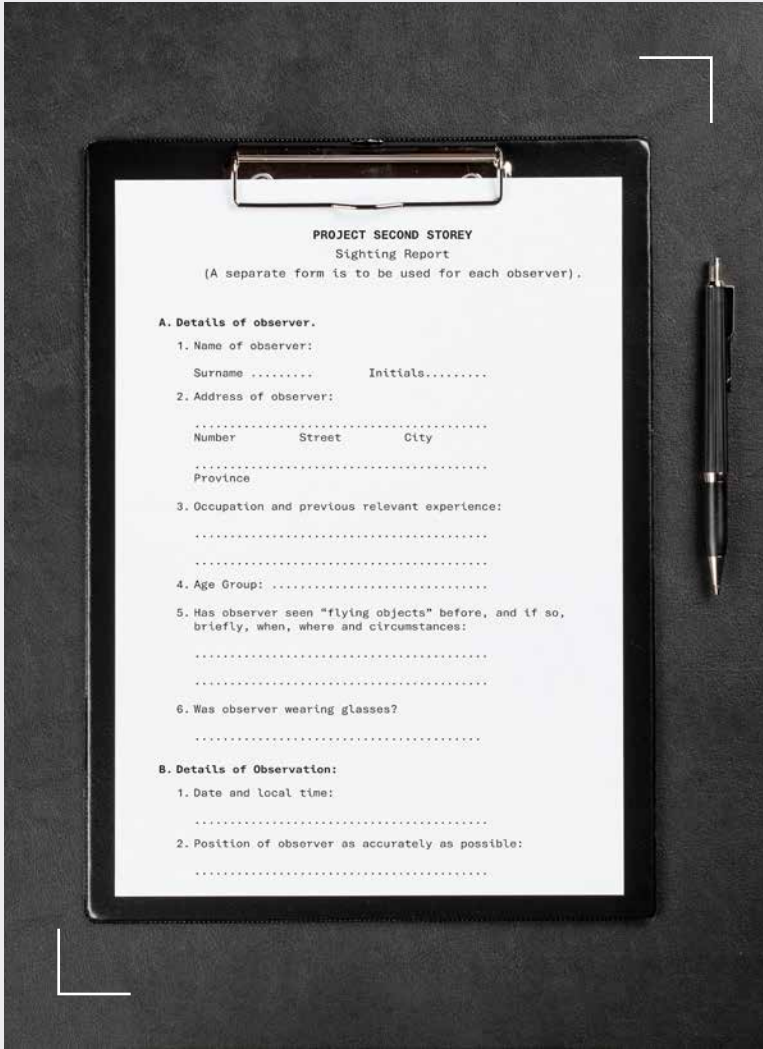
c HAYES, Matthew, Search for the Unknown: Canada's UFO Files and the Rise of Conspiracy Theory, McGill-Queen's University Press, 2022, Montréal.

En 1967, sur la recommandation du MDN, la responsabilité de superviser les signalements d’OVNI a été transférée au CNRC, qui est alors devenu le principal service de réception des signalements d’OVNI du public. Ce transfert de responsabilité comprenait la déclassification du projet Second Storey du MDN et du projet Magnet du ministère des Transports, de même que la prise en charge de la gestion des signalements d’OVNI précédents. Selon le CNRC, jusqu’en 1995, l’organisation était officiellement responsable de recueillir des informations sur les OVNI auprès du public, des municipalités et d’autres ministères fédéraux comme la GRC et le MDN. Peter Millman, responsable d’enquêter et de répondre aux questions au nom du CNRC, offrait souvent des explications (affirmant par exemple qu’il s’agissait d’étoiles, de planètes, de météores ou de phénomènes optiques) aux observations signalées par le public. La plupart des signalements d’OVNI reçus par le CNRC, mais pas leur totalité, ont été rassemblés dans le fichier des « observations non-météoritique ».

En 1995, le CNRC a complètement cessé de recueillir des signalements d’OVNI. Tous les documents connexes ont été transférés à l’organisation maintenant connue sous le nom de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), qui les détient à l’heure actuelle. L’ensemble de documents sur les OVNI de BAC, dont le volume est estimé à 15 000 pages (environ 9 500 pages ont été numérisées), est accessible au public et fournit des informations précieuses sur l’histoire des observations d’OVNI et la réponse du gouvernement canadien à celles-ci. Quant aux archives personnelles de Peter Millman, qui sont accessibles au public par le biais du service d’archivage du CNRC, elles ne contiennent que peu de documents au sujet des OVNI.

L’histoire des signalements de PANI au sein du gouvernement fédéral canadien reflète un niveau fluctuant d’intérêt et de responsabilité au fil du temps, divers ministères et organismes entreprenant des enquêtes par intermittence. Des premières initiatives telles que le Project Magnet et le projet Second Storey au transfert éventuel des signalements d’OVNI au Conseil national de recherches du Canada, l’approche du gouvernement a évolué, mais a souvent manqué de continuité et d’orientation. Ces activités ont été façonnées par une combinaison de curiosité scientifique, d’intérêt public et de prudence institutionnelle. Alors que les responsables de projets comme ceux dirigés par Wilbert Smith et le Peter Millman cherchaient à fournir des cadres scientifiques pour comprendre les observations de PANI, ils se sont heurtés au scepticisme dans les milieux gouvernementaux et ont souvent eu du mal à gagner du terrain. L’adoption limitée de mécanismes de signalement normalisés et la cessation éventuelle des enquêtes officielles, en 1995, ont marqué un déclin de la participation fédérale.

Aujourd’hui, les traces laissées par ces activités sont préservées dans des archives comme celles de Bibliothèque et Archives Canada, qui constituent une ressource précieuse pour comprendre le contexte historique de l’enjeu des PANI au Canada. Ces documents mettent en évidence les défis relatifs à l’établissement d’un équilibre entre l’intérêt public, la recherche scientifique et les priorités du gouvernement dans l’examen d’un sujet complexe et souvent mal défini. Bien que l’intérêt pour les PANI ne diminue pas, ces leçons historiques soulignent l’importance de la transparence, de la collaboration et de l’adoption d’une approche rigoureuse pour les enquêtes futures.



Première page d’une version du formulaire de signalement des PANI élaboré dans le cadre du projet Second Storey mené au Canada dans les années 1950.

Consultations avec les ministères et organismes fédéraux

Le projet Ciel Canada visait à mieux comprendre le contexte national en déterminant les organisations du pays qui reçoivent habituellement des témoignages d’observations de PANI et en examinant si et comment elles les recueillent, enquêtent à leur sujet et en font le suivi. Le Bureau de la Conseillère scientifique en chef a consulté des ministères et organismes fédéraux, ainsi que plusieurs organisations non gouvernementales et personnes intéressées par les PANI, et a recueilli ces informations auprès de ceux-ci. Il convient de noter que la participation à ces consultations était de nature entièrement volontaire. Le type de réponse et le niveau d’engagement variaient d’une organisation à l’autre, mais de façon générale, l’équipe a pu rencontrer les hauts représentants des organisations contactées et échanger avec eux. Une liste des organisations et des personnes consultées se trouve à l’annexe A.

Des questions spécifiques ont été posées aux ministères et agences fédéraux visant à comprendre le rôle qu’ils jouent, le cas échéant, dans la gestion des signalements de PANI. Plus précisément, le Bureau leur a demandé si le public canadien communiquait avec leur organisation pour signaler les observations de PANI. Dans l’affirmative, on leur a demandé à quelle fréquence ils reçoivent de tels signalements, quel suivi est effectué et comment les renseignements sont protégés.

Ces consultations ont révélé que les ministères et organismes fédéraux reçoivent effectivement des informations et des rapports sur les observations de PANI de la part de leurs intervenants et du public. Cependant, peu de ces organisations enquêtent sur ces observations, à moins qu’elles ne se rapportent à des aspects précis de leur propre mandat, comme la sécurité nationale, la sécurité des transports ou la sécurité publique, et ces cas sont assez rares. Par ailleurs, la plupart des ministères ne compilent pas les signalements qu’ils reçoivent, ce qui rend difficile de fournir des informations sur le nombre de cas ou sur le type de réponses données aux témoins.

Les réponses des ministères et organismes fédéraux qui ont reçu de l’information sur les PANI sont résumées ci-dessous, tout comme les points de vue provenant de médias et de sources en ligne.



Vue d’un ciel nuageux depuis le cockpit d’un avion en vol. Les pilotes signalent souvent des phénomènes visuels qu’ils ne parviennent pas à identifier immédiatement. Ces signalements sont enregistrés dans le système SCRQEC de Transports Canada.

Transports Canada et NAV CANADA

Transports Canada est le ministère fédéral responsable des transports routiers, ferroviaires, maritimes et aériens. Sa Direction générale de l’aviation civile recueille les rapports sur divers incidents (y compris les observations de PANI) auprès des pilotes, des contrôleurs aériens et du public. Ces rapports sont rendus publics par l’intermédiaire du SCRQEC, qui est accessible sur le site Web de Transports Canada qui y est consacré.²³ Plus précisément, le SCRQEC recueille et diffuse des renseignements de base sur les incidents concernant des aéronefs immatriculés au Canada qui se produisent aux aéroports canadiens, dans l’espace aérien souverain du Canada et dans l’espace aérien international dont le Canada a accepté la responsabilité.

NAV CANADA est une société privée sans but lucratif qui fournit des services de navigation aérienne au Canada depuis 1996. Elle supervise le trafic aérien grâce à un réseau sophistiqué de centres de contrôle régionaux, de tours de contrôle de la circulation aérienne, de stations d’information de vol, de centres d’entretien, de centres d’information de vol et d’aides à la navigation répartis dans tout le pays.

Dans le cas des PANI, les pilotes signalent généralement leurs observations à la tour de contrôle de la circulation aérienne la plus proche, à la station d'information de vol ou à une autre unité de contrôle de la circulation aérienne. Ces unités soumettent à NAV CANADA un rapport d'événement d'aviation (AOR) qui est ensuite transmis à l'équipe du SCRQEAC de Transports Canada pour évaluation et traitement.

Les observations de PANI signalées par le public peuvent également être transmises à Transports Canada au moyen de l'application de déclaration des incidents aériens en ligne. Les signalements présentés de cette manière peuvent également être publiés par le biais du SCRQEAC, à condition qu'ils répondent aux critères d'inclusion.

Les analystes de Transports Canada utilisent les signalements de PANI pour créer des dossiers du SCRQEAC comprenant les détails de l'événement. Ceux-ci sont ensuite classés comme « événements » dans le SCRQEAC, dans l'une des trois catégories suivantes, en fonction des informations fournies : ballon-sonde, météore, fusée, OVNI et éléments de renseignements; « interférence laser »; « autres incidents opérationnels ».

L'examen des rapports du SCRQEAC permet d'effectuer le suivi des événements à risque élevé tout en cherchant à déterminer les tendances et les risques émergents grâce à l'analyse globale réalisée par Transports Canada. D'autres suivis pourraient être entrepris par divers organismes, dont Transports Canada, NAV CANADA, le Bureau de la sécurité des transports du Canada et le NORAD.

NAV CANADA fournit environ 80 % des informations sur les événements aéronautiques figurant dans chaque dossier du SCRQEAC.²⁴ Les autres renseignements utilisés pour créer ou compléter un dossier du SCRQEAC proviennent du Bureau de la sécurité des transports, de la GRC, des exploitants d'aéronefs et d'autres organismes.

NAV CANADA est également responsable de la collecte, de l'évaluation et de la diffusion de messages spéciaux appelés « NOTAM ».^d Les NOTAM sont des avis à court terme produits par NAV CANADA pour alerter les pilotes d'aéronefs de dangers potentiels le long d'une route de vol ou à des endroits qui pourraient affecter un vol, par exemple en présence d'animaux sauvages, d'un avertissement de cendres volcaniques, de satellites, du lancement de fusées ou d'une tempête solaire.

En janvier 2024, CTVNews.ca²⁵ a consulté des rapports dans la base de données en ligne du SCRQEAC de Transports Canada. L'organisation n'y a indiqué que 17 événements signalés par les pilotes en 2023 qui pourraient être considérés comme étant des PANI²⁶, en couvrant tous les types d'événements et d'observations. Les observations de PANI représentent donc une très petite partie (environ 0,08 %) de tous les incidents signalés par les pilotes. Ils sont si rares au sein du SCRQEAC que Transports Canada n'est pas incité à consacrer du temps et des efforts à les expliquer. En fait, lorsque de tels incidents ne soulèvent pas de problèmes de sécurité sérieux, les autorités canadiennes n'enquêtent pas davantage.

Garde côtière canadienne (GCC)

La GCC est un organisme de service spécial qui relève de Pêches et Océans Canada (mais qui sera bientôt transféré au ministère de la Défense nationale). Sa mission est de garantir la sécurité des navigateurs dans les eaux canadiennes, de protéger le milieu marin du Canada et d'appuyer la circulation sûre et efficace du commerce maritime. La GCC reçoit rarement des signalements de PANI, bien qu'elle dispose de procédures sur la manière de les traiter. Elle a indiqué, dans son Avis aux navigateurs²⁷ annuel, les procédures relatives aux observations d'importance vitale : tous les objets non identifiés flottants ou volants qui apparaissent hostiles ou suspects devront être signalés et traités comme des « rapports MERINT^e ». Les messages MERINT sont transmis à la station de la Garde côtière canadienne ou américaine la plus proche ou la plus pratique. De 2010 à 2022, seuls deux rapports MERINT ont été déposés, tous deux destinés à la région occidentale de la GCC.



Côte atlantique du Canada. La Garde côtière canadienne dispose de procédures pour signaler les PANI via le système MERINT.

d « NOTAM » réfère à « notice to airmen » (avis aux navigateurs aériens).

e « MERINT » réfère aux instructions sur les communications en matière de compte rendu des observations d'importance vitale.

Ministère de la Défense nationale

Le projet Ciel Canada est principalement axé sur les aspects civils des observations de PANI au Canada, à l'exclusion des observations et processus liés au domaine militaire. Néanmoins, des réunions ont été tenues avec des représentants du MDN, du NORAD, des Forces armées canadiennes et de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) pour discuter des objectifs du projet Ciel Canada et communiquer toute information pertinente.

RDDC, l'organe de recherche scientifique du MDN, a informé le Bureau de la Conseillère scientifique en chef qu'il n'existe aucun programme officiel sur les PANI et que les autorités compétentes n'ont ni la capacité ni le mandat de recueillir, de recevoir ou d'analyser les signalements des citoyens concernant les PANI.

L'Aviation Royale Canadienne (ARC) n'enquête généralement pas sur des observations de phénomènes inexpliqués en dehors du contexte d'une enquête sur les menaces potentielles ou la détresse. L'ARC collabore avec la Federal Aviation Administration des États-Unis et Transports Canada pour faire respecter les règlements en matière de sécurité et de sûreté.

Les médias ont indiqué que l'ARC a représenté les Forces armées canadiennes lors d'une réunion d'information du groupe des Five Eyes sur les PANI qui s'est tenue en mai 2023. Cette réunion informelle était organisée par les États-Unis, au Pentagone. Un exposé sur les PANI y a été présenté par l'AARO des États-Unis. Bien que les détails de la réunion restent classifiés, celle-ci a été décrite comme visant à renforcer la coopération en matière de signalement et d'analyse des observations inexpliquées. Le Bureau de la Conseillère scientifique en chef n'a pas pu accéder à des informations de première main sur cette réunion.

Conseil national de recherches Canada

Comme mentionné précédemment, de 1967 à 1995, le CNRC était le principal organisme fédéral responsable de recevoir les signalements d'observations de PANI au Canada. Au sein du CNRC, ces rapports étaient rassemblés par l'Institut Herzberg d'astrophysique et conservés sous la responsabilité du chercheur Peter Millman, dans ses rapports de cas « observations non liées aux météores ». Les dossiers rassemblés par le CNRC ont été transférés en 1995 à BAC, qui les rend maintenant accessibles au public.

Le CNRC continue de recevoir occasionnellement des demandes d'information sur des documents archivés liés aux PANI. Selon ses dossiers, il a traité environ 40 requêtes (observations, questions, demandes des médias, etc.) liées aux PANI au cours de la dernière décennie. Ces demandes ont été transmises à d'autres ministères, comme Transports Canada et BAC, ainsi qu'à des clubs d'astronomie locaux comme les centres de la Société royale d'astronomie du Canada.

Bibliothèque et Archives Canada

L'ensemble de documents gouvernementaux de BAC sur les PANI comprend des dossiers de 1947 à 1995 provenant principalement de quatre organisations fédérales :

- le ministère de la Défense nationale;
- le ministère des Transports;
- le Conseil national de recherches Canada;
- la Gendarmerie royale du Canada.

Les dossiers de BAC comprennent des correspondances, des rapports, des notes de service et des formulaires de procédure. Certains documents portent sur des observations d'OVNI précises, tandis que d'autres traitent de processus de signalement généraux ou de politiques de documentation des phénomènes. Ces dossiers visaient à expliquer des observations aériennes inhabituelles, à enquêter sur certaines observations et à répondre aux demandes du public.

L'ensemble des documents de BAC (plus de 15 000 pages) est accessible au public. Les utilisateurs peuvent trouver ces documents grâce aux outils de recherche en ligne de BAC, en utilisant des expressions clés comme « OVNI » ou « non-météoritique » et en soumettant une demande à BAC. Une partie des documents numérisés (environ 9 500 pages) est directement accessible en ligne dans les archives numériques de BAC, sur le site Web de Patrimoine canadien. Afin de mettre ces archives en valeur, BAC a organisé en 2005 une exposition en ligne intitulée « Le phénomène des OVNI au Canada ».²⁸

De nombreux chercheurs et auteurs ont tiré parti de l'ensemble de documents sur les OVNI de BAC pour écrire des livres sur divers sujets connexes. Plus récemment, Matthew Hayes a publié *Search for the Unknown: Canada's UFO Files and the Rise of Conspiracy Theory* (2022) et Chris Rutkowski a fait paraître *Canada's UFOs: Declassified* (2022). Ces ouvrages mettent en évidence la richesse des ressources disponibles dans les archives de BAC liées aux PANI et leur valeur pour comprendre les réactions gouvernementales et sociétales que ces phénomènes ont inspirées.

La GRC et les forces de police provinciales et locales

La plupart des municipalités et des provinces du Canada ne disposent pas de leurs propres services de police et dépendent de la Gendarmerie royale du Canada. La GRC dessert environ 73 % du territoire canadien et est responsable des enquêtes fédérales dans tout le pays. Par conséquent, elle reçoit des signalements de PANI provenant du public de l'ensemble du Canada. Cependant, la GRC n'enquête généralement pas sur les signalements de PANI, car ses activités sont axées sur la sécurité publique et les enquêtes criminelles.

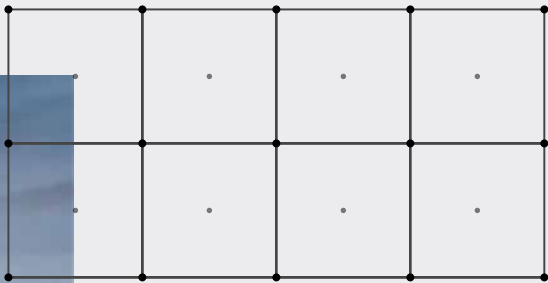
À l'heure actuelle, la GRC ne dispose pas d'une politique officielle pour la collecte ou la diffusion des signalements de PANI. Il n'existe donc pas de système de classification propre aux PANI. Ces signalements sont généralement classés comme des incidents non criminels aux termes de la section de la Loi sur l'aéronautique portant sur les autres activités. Cette classification englobe aussi divers autres signalements d'observations dans l'espace aérien canadien, par exemple les observations de drones.

Lorsque des membres du public communiquent avec la GRC, la nature de l'appel est évaluée et classée avant qu'une enquête soit entreprise. Cependant, il n'existe aucune directive précise à l'intention des préposés aux appels ou des membres de la GRC concernant les signalements de PANI. Les appels peuvent être classés dans la catégorie « véhicule suspect », par exemple, et se perdre dans un grand nombre de signalements ne concernant pas des PANI. Il est donc impossible pour la GRC de fournir des statistiques sur les signalements de PANI.

Par le passé, la GRC a mené certaines enquêtes sur des « objets volants non identifiés », et bon nombre de ces dossiers ont été déclassifiés et sont accessibles au public par l'intermédiaire de BAC.

Lors de consultations avec le Bureau de la Conseillère scientifique en chef, la GRC a reconnu l'intérêt croissant du public pour les PANI et la prolifération de la désinformation et de la mésinformation sur le sujet. Elle a souligné l'utilité potentielle d'un bureau spécialisé responsable de fournir des informations factuelles, qui agirait à titre d'organisme centralisé auquel les signalements de PANI pourraient être transmis. La GRC pourrait ainsi concentrer ses efforts sur les enquêtes criminelles et les menaces pour la sécurité publique.

La GRC coordonne aussi ses activités avec les services de police provinciaux et municipaux, au besoin. La mission première de ces derniers est de veiller à la sécurité publique, et ils traitent généralement les appels liés aux PANI dans cette optique. Les consultations menées par la GRC auprès de ces organisations ont révélé qu'elles ne disposaient pas de systèmes normalisés pour recueillir et organiser les signalements de PANI, ni de politiques officielles concernant ce type d'incidents. À l'instar de la GRC, des services de police locaux et provinciaux ont reconnu les avantages potentiels d'un organisme centralisé auquel pourraient être transmis les signalements locaux de PANI.



Les drones se manifestent plus fréquemment dans le ciel. Au crépuscule, leur petite taille se confond avec la lumière déclinante, ce qui les rend étonnamment difficiles à identifier.

.....



La présidente de l'Agence spatiale canadienne Lisa Campbell et la conseillère scientifique en chef Mona Nemer, et des membres de leurs équipes, lors d'une visite en 2024.

Agence spatiale canadienne (ASC)

La mission de l'ASC est de promouvoir l'utilisation pacifique et le développement de l'espace, d'approfondir la connaissance de l'espace par la science et de veiller à ce que les sciences et technologies spatiales apportent des avantages sociaux et économiques aux Canadiens. L'ASC ne traite actuellement aucun enjeu relatif aux PANI et ne recueille pas de signalements d'observation de PANI. Si des membres du public communiquent avec l'ASC au sujet des PANI, que ce soit pour obtenir des informations ou pour signaler une observation, ils seront informés que ce type de service n'est pas offert. Le champ de compétence de l'ASC est lié aux questions relatives à l'espace, et ne concerne pas les activités se déroulant dans l'atmosphère terrestre (où se produisent la plupart des cas de PANI).

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Le Service météorologique du Canada (SMC), qui fait partie d'ECCC, fournit aux Canadiens des services et des informations sur les prévisions météorologiques et environnementales. Le SMC reçoit de nombreuses demandes de renseignements sur les caractéristiques météorologiques, les conditions météorologiques, la quantité d'eau, la glace, la qualité de l'air et le climat, ainsi que sur les instruments et les données qu'il gère. Certaines de ces demandes concernent les traînées de nuages qui se forment fréquemment derrière les avions en vol, communément appelées « traînées de condensation ». Ces dernières sont principalement composées de vapeur d'eau qui se condense et gèle dans la haute atmosphère froide, créant des traînées visibles dans le ciel. Ce sujet fait souvent l'objet de spéculations, car il est souvent associé à des théories du complot portant généralement sur des allégations de programmes gouvernementaux secrets, par exemple en lien avec la géo-ingénierie ou la dispersion chimique. Ces hypothèses lient parfois ces traînées au PANI.

Bien que le SMC réponde à toutes les requêtes, il ne catalogue pas, ne recueille pas, n'analyse pas et ne conserve pas les nombreuses demandes qu'il reçoit. Des réponses standard peuvent être utilisées pour les questions courantes. ECCC exploite également une application météorologique qui fournit au public des explications scientifiques sur les phénomènes météorologiques. Le SMC a déclaré que ses ressources sont entièrement consacrées à la prévision météorologique et qu'il n'a pas la capacité d'assumer des responsabilités supplémentaires comme l'analyse des signalements de PANI.

Les consultations menées par le Bureau de la Conseillère scientifique en chef auprès des ministères et organismes fédéraux fournissent un aperçu précieux de l'état actuel des signalements de PANI au Canada et de leur gestion. Si certains ministères, comme Transports Canada, ont mis en place des mécanismes de collecte et d'analyse des données relatives aux PANI, la plupart des organisations n'enquêtent sur les observations que si elles relèvent spécifiquement de leur mandat, par exemple en ce qui a trait à la sécurité nationale ou à la sécurité des transports. L'absence de compilation centralisée des données et de processus de signalement normalisés rend difficile l'établissement des tendances ou la réalisation d'analyses exhaustives des signalements de PANI.

Groupes et organisations sur les PANI dirigés par des citoyens

Alors que les efforts gouvernementaux visant à étudier et à répertorier les observations de PANI ont fluctué au fil du temps, les initiatives citoyennes sont restées constantes. En comblant les lacunes laissées par les organismes fédéraux et en exploitant les sources accessibles au public, les activités citoyennes continuent de jouer un rôle indispensable dans l'étude des PANI. Elles maintiennent un engagement constant en faveur de la transparence et des enquêtes, avec des approches dont le niveau de rigueur varie.

Parmi les contributeurs les plus éminents dans ce domaine figure Chris Rutkowski, qui fait preuve de dévouement envers l'étude des observations d'OVNI depuis 1975, alors qu'il était étudiant en physique et en mathématiques. Au fil des décennies, Rutkowski s'est dirigé vers la communication scientifique à l'Université du Manitoba et l'expérience acquise durant sa longue carrière a renforcé son rôle de figure clé dans la recherche sur les OVNI. Rutkowski a cofondé Ufology Research et, en 1989, ses collègues et lui ont commencé à publier le Canadian UFO Survey, un rapport annuel qui recense et analyse les observations d'OVNI au Canada. Le Canadian UFO Survey est toujours publié à ce jour.

En 1988, Rutkowski a rencontré l'astronome et chercheur émérite du CNRC Peter Millman à l'Institut Herzberg, à Ottawa. Après la mort de Millman, Rutkowski a rencontré d'autres membres de cet Institut en 1995 et a proposé son aide, au besoin, pour recueillir des signalements d'OVNI. Cette proposition s'est, par la suite, matérialisée et Rutkowski s'est mis à recevoir des rapports directement d'organisations fédérales comme le MDN et Transports Canada à partir de 2000. Cependant, en 2020 la soumission directe de signalements d'OVNI par les ministères fédéraux a considérablement diminué. À l'heure actuelle, Ufology Research inclut toujours des informations provenant de sources fédérales dans son enquête annuelle, mais s'appuie principalement sur des sources accessibles au public (p. ex. les rapports de l'aviation civile) et sur des renseignements obtenus grâce à des demandes officielles d'accès à l'information.

Aujourd'hui, comme de nombreux autres pays, le Canada compte plusieurs organisations citoyennes responsables de recevoir les signalements de PANI, d'enquêter à leur sujet et d'en discuter. MUFON Canada est une organisation à but non lucratif qui s'appuie sur des bénévoles civils pour étudier les observations de PANI signalées.



Des astronomes amateurs installent leurs télescopes avant un événement. Un excellent exemple d'engagement citoyen dans le domaine scientifique à travers l'observation du ciel.

Il existe également de nombreux groupes au niveau provincial. Par exemple, on trouve au Québec l'Association québécoise d'ufologie, le Réseau OVNI-ALERTE et le Groupe d'assistance et de recherche sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés, tandis que UFO*BC enquête sur les observations faites en Colombie-Britannique et au Yukon.

Ces organisations et initiatives offrent des plateformes permettant de signaler les observations, de mener des enquêtes et de transmettre des informations. Certaines sont liées à des organisations similaires dans d'autres pays. Leur existence témoigne d'une lacune dans la manière dont les observations de PANI sont traitées par les autorités et la communauté scientifique. Toutefois, leur manque de ressources financières limite leurs actions et les empêche d'offrir une gamme complète de services.

Sur le plan individuel, plusieurs journalistes et commentateurs couvrent actuellement les questions liées aux PANI. Daniel Otis, par exemple, est un journaliste canadien reconnu pour ses reportages sur les PANI et les sujets connexes au cours des dernières années. Il a abordé divers aspects des PANI, y compris les enquêtes gouvernementales et militaires ainsi que la perception du public. Ses articles examinent souvent les répercussions des observations de PANI et l'intérêt croissant du public et des autorités pour la compréhension de ces phénomènes.

Christian Page est un autre journaliste respecté dans ce domaine, qui est connu pour ses recherches et ses écrits sur les PANI et le paranormal. Il a contribué aux discussions sur les conséquences des observations de PANI, y compris leur incidence potentielle sur la science, la politique gouvernementale et la perception du public.

Ensemble, Otis, Page et d'autres personnalités jouent un rôle clé dans le débat public sur les PANI, chacun utilisant sa tribune pour promouvoir une plus grande transparence, une responsabilisation accrue et une meilleure compréhension dans ce domaine en pleine évolution.

L'étude des phénomènes aériens non identifiés est devenue un domaine d'intérêt croissant à l'échelle mondiale : divers pays adoptent différentes approches pour la collecte, l'analyse et la gestion des données sur les PANI. Par le passé, de nombreux pays, dont le Canada, abritaient des bureaux de PANI au sein de leur ministère de la Défense. Cependant, au fil du temps, ces bureaux ont été fermés et la responsabilité de la surveillance des PANI a été transférée à d'autres organisations.

Gestion des signalements de PANI en Amérique

Au cours des dernières années, le gouvernement américain a intensifié ses efforts pour recueillir et analyser les données relatives aux PANI. En avril 2020, le département américain de la Défense a publié trois vidéos sur le sujet afin de « dissiper toute idée fausse du public quant à l'authenticité des images qui circulaient ou à l'existence d'autres vidéos ».²⁹ Dans sa déclaration, la marine a également souligné que les phénomènes aériens observés dans les vidéos restent classés comme « non identifiés ». La même année, le Pentagone a créé un groupe de travail sur les phénomènes aériens non identifiés (Unidentified Aerial Phenomena Task Force).

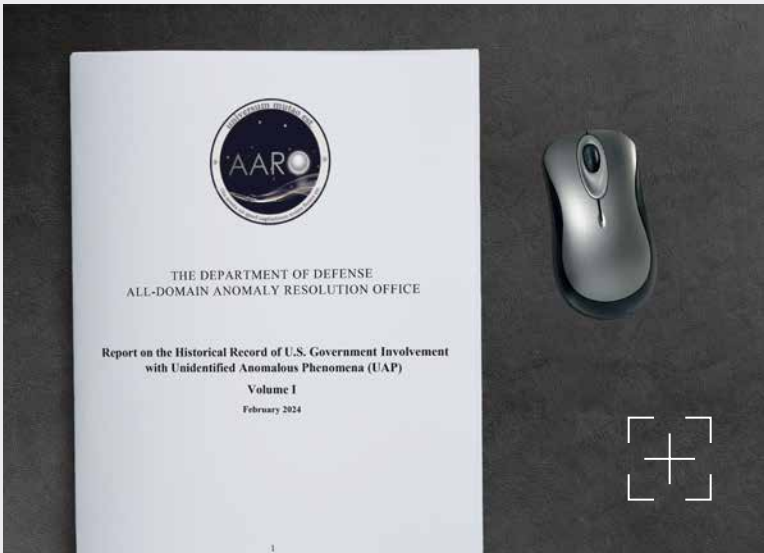


Le 25 juin 2021, le Bureau du directeur du renseignement national des États-Unis a publié un rapport destiné au Congrès américain intitulé « Preliminary Assessment: Unidentified Aerial Phenomena » (Évaluation préliminaire : phénomènes aériens non identifiés), qui examinait 144 rapports militaires sur les PANI des dernières décennies.

L'intérêt et l'engagement accrus du gouvernement américain pour l'étude scientifique des PANI ont entraîné, en 2022, la création de l'AARO³⁰ au Pentagone. L'objectif de l'AARO est d'enquêter sur les rapports gouvernementaux sur les PANI, d'améliorer la collecte de données, de normaliser les exigences en matière de signalement et d'atténuer les menaces potentielles pour la sûreté et la sécurité liées aux PANI. Sa mission est de « minimiser les surprises relatives aux aspects techniques et aux renseignements en synchronisant la détection, l'identification, l'attribution et l'atténuation des phénomènes anormaux non identifiés à proximité des zones de sécurité nationale en ce qui a trait à la science, au renseignement et aux opérations. ». En février 2024, l'AARO a publié le volume 1 (sur 2) d'une étude qui passe en revue l'ensemble des activités et programmes d'enquête du gouvernement américain sur les PANI de 1945 à notre époque.³¹

Le 1er juin 2024, l'AARO a publié le deuxième rapport³² sur 757 signalements de PANI recueillis entre le 1er mai 2023 et le 1er juin 2024. Au moment de la publication, 174 cas avaient été résolus et associés à des sources comme des ballons, des oiseaux, des systèmes aériens sans pilote, des satellites et des aéronefs. Pour les cas restants, l'AARO continue de recueillir et d'analyser des informations en collaboration avec des partenaires des domaines militaires et techniques. L'AARO souligne qu'à ce jour, il n'a découvert aucune preuve de l'existence d'êtres, d'activités ou de technologies extraterrestres.

En parallèle, la NASA a mené une étude indépendante afin d'évaluer comment elle pouvait contribuer aux efforts actuels du gouvernement. Le rapport, publié en septembre 2023, visait principalement à déterminer la meilleure façon de recueillir les données futures sur les PANI afin de faire progresser leur étude scientifique.³³ Il a également permis d'établir une approche multidimensionnelle de l'étude scientifique des PANI en reconnaissant la nécessité d'une collaboration entre des secteurs et disciplines variés. À l'instar du rapport de l'AARO, l'examen des documents gouvernementaux non classifiés effectué par l'équipe responsable de l'étude indépendante n'a révélé aucune preuve d'activité extraterrestre. À la suite de la publication du rapport, la NASA a annoncé la création du poste de directeur de la recherche sur les phénomènes anormaux non identifiés afin d'approfondir et de coordonner les activités de recherche sur les PANI.



Page de couverture du rapport intitulé « Report on the Historical Record of U.S. Government Involvement with Unidentified Anomalous Phenomena (UAP) Volume I », publié par l'AARO en février 2024.

L'incursion de quatre ballons à haute altitude dans l'espace aérien nord-américain au début de 2023 a incité le président Biden à demander aux services de renseignement américains d'examiner de plus près la question des PANI. Il a chargé une équipe interorganisationnelle d'étudier les répercussions politiques plus larges de la détection, de l'analyse et du traitement des objets aériens non identifiés qui présentent des risques pour la sécurité ou la sûreté. Le président a également annoncé que son personnel collaborerait avec ses homologues étrangers afin d'échanger des informations et d'obtenir leur point de vue.³⁴

Enfin, la Safe Airspace for Americans Act³⁵ a été introduite à la Chambre des représentants en janvier 2024. Ce projet de loi propose que la Federal Aviation Administration élabore des procédures pour présenter, recueillir, stocker et analyser les signalements d'incidents liés aux PANI, de même que pour enquêter à leur sujet. Cette législation vise également à protéger les témoins qui signalent des observations de PANI contre des conséquences négatives. Certains craignent par exemple d'être disqualifiés pour des raisons médicales ou de subir des représailles de la part de leur employeur ou du gouvernement sur la seule base de leur signalement.

Mexique

La plupart des signalements d'observations de PANI au Mexique proviennent des médias, de chercheurs indépendants et des réseaux sociaux, qui jouent un rôle important dans la consignation et la diffusion d'informations sur ces événements. Bien qu'il n'existe pas d'agence gouvernementale officielle dédiée aux signalements de PANI au Mexique, le gouvernement du pays a parfois entrepris des initiatives dans ce domaine. En septembre 2023, le Congrès mexicain a tenu des audiences sur les PANI, au cours desquelles Jaime Maussan a présenté des corps momifiés d'extraterrestres. Ces preuves ont ensuite été réfutées par des scientifiques mexicains.³⁶ L'Assemblée législative a tenu des audiences pour discuter des actions et des politiques du gouvernement américain concernant les PANI.³⁷

Chile

La SEFAA (Sección de Estudios de Fenómenos Aéreos Anómalos, ou Section pour l'étude des phénomènes aériens anormaux)³⁸ est l'organisme chilien officiellement responsable de recueillir, d'analyser et d'étudier scientifiquement les PANI. Elle relève de la General Directorate of Civil Aeronautics (Direction générale de l'aéronautique civile) de l'Aviation chilienne. La mission principale de la SEFAA est de recueillir des informations sur les observations de PANI signalées par les équipages des compagnies aériennes ou par le grand public.

Ces informations sont analysées afin d’évaluer les risques potentiels pour la sécurité des opérations aériennes et la sécurité nationale.

L’un des aspects notables de la SEFAA est son engagement en faveur de la transparence et de l’accessibilité. L’organisation met ses conclusions et les informations relatives aux PANI à la disposition du public dans le but de favoriser la transparence et la compréhension de ces phénomènes. La SEFAA publie des rapports mensuels détaillant les cas qu’elle a reçus, examinés et clos, ce qui permet aux personnes qui le souhaitent de se tenir informées de ses activités.³⁹

Gestion des signalements de PANI en Europe

France

L’organisme public français chargé de gérer les signalements de PANI est hébergé au sein de l’agence spatiale française, le CNES (Centre national d’études spatiales). Le bureau du CNES, qui est appelé GEIPAN, étudie les PANI depuis 1977. Sa mission est de recueillir, d’examiner et d’archiver les signalements de PANI, ainsi que de mettre ses conclusions à la disposition du public. En anonymisant les observations, le GEIPAN permet à des équipes scientifiques externes d’étudier plus en détail les phénomènes observés. Les principes qui guident le GEIPAN sont le maintien de faibles coûts de fonctionnement, le service public, le respect des témoins et l’engagement en faveur de la transparence, de la neutralité et de l’objectivité des enquêtes.

Le GEIPAN dispose d’une équipe de trois employés à temps plein qui gèrent le processus de signalement. Les membres du public peuvent signaler une observation de PANI en remplissant un formulaire en ligne. Les rapports sont examinés par plus de 20 bénévoles formés, qui sont répartis dans toute la France. Le GEIPAN dispose d’un vaste réseau de partenaires gouvernementaux (qui comprend l’armée, l’aviation civile, les services météorologiques, la Commissariat à l’énergie atomique et aux énergies alternatives et la police nationale française) et de personnes-ressources externes issues de domaines complémentaires (astronomie, aéronautique, météorologie, psychologie, imagerie, technologie des drones, électromagnétisme, etc.). Le comité directeur du GEIPAN est présidé par un expert reconnu dans le domaine de l’aérospatiale et comprend des représentants des autorités civiles et militaires du pays. Le comité directeur a pour mission d’analyser le rendement du GEIPAN et de formuler des recommandations à l’intention du CNES.

L’organisation française Méprises du Ciel reçoit également des observations de PANI provenant du GEIPAN et du public. Cette organisation contribue à présenter au public les interprétations erronées de PANI. Bien qu’il soit difficile d’établir un lien de causalité direct entre ces efforts d’investigation et l’évolution de l’opinion publique, certains éléments indiquent qu’en France, les théories du complot liées au PANI sont en recul et moins répandues que dans d’autres pays.⁴⁰



Éclipse solaire (à gauche) et Vénus (à droite) à Embrun, en France. Vénus suscite fréquemment des signalements des PANI de la part du public, en raison de sa luminosité et de son apparence saisissante.



Aurores boréales dans la campagne allemande. Partout dans le monde, les gens sont captivés, les yeux rivés sur le ciel, émerveillés par de tels spectacles naturels.

Allemagne

Depuis plus de 50 ans, le point de contact allemand pour les signalements de PANI est la GEP (Gesellschaft zur Erforschung des UFO-Phänomens, ou Société pour la recherche sur le phénomène des OVNI),⁴¹ une organisation scientifique citoyenne à but non lucratif basée à Ludenscheid. La GEP reçoit les signalements publics d’observations de PANI, mène des enquêtes au cas par cas et rend ses conclusions publiques. Depuis 1980, elle publie ses conclusions dans son *Journal für UFO-Forschung* (Journal de recherche sur les OVNI), qui paraît tous les deux mois. Selon le rapport annuel de la GEP,⁴² elle a reçu en moyenne 342 signalements par an de 2022 à 2024. Plus de 90 % des signalements reçus ont été expliqués par des causes conventionnelles, le reste d’entre eux demeurant inexpliqués en raison de l’insuffisance des données.

Italie

L’Italie compte deux organisations privées à but non lucratif bien connues liées aux PANI : le CUN (Centro ufologico nazionale, ou Centre ufologique national)⁴³ et le CISU (Centro Italiano Studi Ufologici, ou Centre italien d’études sur les OVNI).⁴⁴ Ces organisations ont été créées respectivement en 1965 et en 1985. Toutes deux participent à la collecte et à la consignation des témoignages d’observation de PANI et des rapports publics. Les deux organisations ont également accès aux enquêtes non classifiées sur les PANI menées par les forces aériennes italiennes pour le ministère italien de la Défense.

Royaume-Uni

Le ministère de la Défense du Royaume-Uni a été responsable d’enquêter sur les signalements d’OVNI de 1950 à 2009. Dès le départ, le ministère de la Défense a mis en place un groupe de travail sous la direction de son conseiller scientifique en chef afin d’étudier le phénomène des OVNI. En juin 1951, le groupe de travail a conclu que les observations d’OVNI pouvaient s’expliquer par « des phénomènes astronomiques ou météorologiques, des erreurs d’identification d’aéronefs, de ballons, des oiseaux, des illusions d’optique et des hallucinations psychologiques, de même que par des canulars délibérés. »^f Il a recommandé de « ne pas mener d’autres enquêtes sur les phénomènes aériens mystérieux signalés, à moins que des preuves matérielles ne soient disponibles. »^g Néanmoins, le ministère anglais de la Défense a maintenu une ligne téléphonique et une adresse électronique dédiées aux signalements d’OVNI afin de recevoir les rapports d’observations, et a conservé une petite équipe d’enquêteurs. Il a publié, de 1997 à 2009, des rapports annuels répertoriant les dates, les heures, les lieux et de brèves descriptions de toutes les observations d’OVNI. Le ministère de la Défense a mis fin à ce programme en 2009. Depuis, les observations de PANI au Royaume-Uni peuvent être signalées aux autorités locales ou à des associations telles que la British UFO Research Association.

Union européenne

L’Union européenne, en tant qu’entité, n’a pas élaboré de lois ou de réglementations précises concernant les PANI. La Commission européenne a cependant mis en place un « portail de signalement dans le domaine de l’aviation »⁴⁵ qui fournit des formulaires de signalement communs permettant aux particuliers de signaler les observations de PANI. Malgré cette évolution, la Commission européenne considère que le domaine des PANI relève de la compétence des États membres.⁴⁶ Les phénomènes sont ainsi traités en fonction des besoins en matière de sécurité nationale.

f Flying Saucer Working Party—Wikipedia

g UK Government Flying Saucer Working Party (ianridpath.com)

Gestion des signalements de PANI en Océanie

Australie

De 1950 à 1996, la Royal Australian Air Force était responsable d’enquêter sur les observations de PANI en Australie.⁴⁷ Elle a toutefois cessé de participer aux enquêtes publiques sur les PANI en 1996, invoquant un manque de valeur scientifique et l’absence de raisons convaincantes pour continuer à affecter des ressources à ces activités.

Aujourd’hui, les observations publiques de PANI en Australie peuvent être signalées à la police locale ou à d’autres organisations tierces comme le MUFON pour l’Australie et la Nouvelle-Zélande et l’Australian Centre for UFO Studies. Les incidents liés à la sécurité aérienne de la défense (y compris ceux potentiellement causés par les PANI) sont traités par la Defence Aviation Safety Authority, tandis que la Civil Aviation Safety Authority est chargée de la sécurité de l’aviation civile.

Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande a également connu, de 1954 à 2009, une période durant laquelle l’armée a recueilli des signalements d’observations d’OVNI de la part du public. Apparemment, elle n’a pas enquêté à leur sujet.⁴⁸ L’armée néo-zélandaise a remis aux archives nationales des centaines de documents détaillant des observations d’OVNI.⁴⁹ Aujourd’hui, les membres du public peuvent toujours signaler leurs observations d’OVNI à la New Zealand Civil Aviation Authority (Autorité de l’aviation civile néo-zélandaise)⁵⁰ et aux New Zealand Defence Force (Forces armées de la Nouvelle-Zélande). En outre, il existe des groupes civils, par exemple Ufocus NZ⁵¹, qui recueillent les signalements du public et des pilotes.

Gestion des signalements de PANI en Asie

Japon

Selon les médias, en 2020, le ministre japonais de la Défense a donné instruction aux forces de défense japonaises de filmer et de photographier tout objet rencontré ou pénétrant dans l’espace aérien japonais, et de prendre les mesures nécessaires pour analyser ces observations.⁵² Cette directive souligne l’importance accordée par le gouvernement japonais à la surveillance et à la documentation des PANI, ainsi que la nécessité d’une analyse et d’une enquête approfondies, y compris au moyen des informations fournies par le public. L’armée japonaise a annoncé en février 2023 une nouvelle politique visant à considérer les drones et les ballons non identifiés comme des cibles légitimes pouvant être abattues.⁵³

Le 28 mai 2024, les législateurs au pouvoir et ceux de l’opposition au Japon ont tenu une réunion pour aborder les questions liées aux PANI. Le 6 juin 2024, ils ont créé un groupe non partisan afin de renforcer les capacités de détection et d’analyse des PANI.⁵⁴

Chine

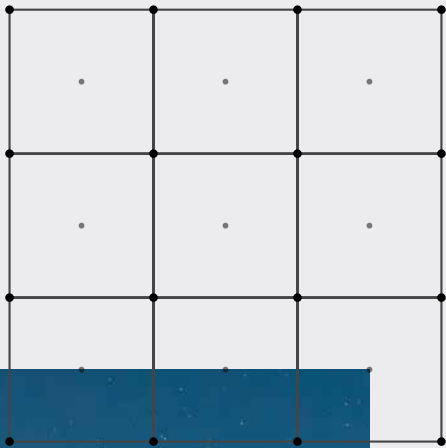
La croissance de la recherche sur les PANI en Chine a coïncidé avec la période de réforme du pays, à la fin des années 1970. L’intérêt du public pour les PANI a commencé à se manifester pendant la première vague de réformes.⁵⁵ En septembre 1979, des étudiants de l’université de Wuhan ont créé le China UFO Enthusiasts’ Liaison Office (Bureau de liaison des passionnés d’OVNI en Chine), qui est ensuite devenu la China UFO Research Association (Association chinoise de recherche sur les OVNI). L’organisation a pris de l’expansion et a ouvert des bureaux dans d’autres villes.

Le Journal of UFO Research, fondé en 1981 à Lanzhou par la maison d’édition Gansu People’s Publishing House, est devenu le magazine de recherche sur les PANI le plus lu en Asie dans les années 1990.⁵⁶ Suite au succès de l’Association chinoise de recherche sur les OVNI, plusieurs sociétés locales ont été créées, dont la Beijing UFO Society, fondée en 1984. Cette dernière affirmait avoir recueilli un nombre important de photographies et de témoignages directs sur les PANI grâce à son travail sur le terrain.

Au cours des années 1990, l'intérêt pour les PANI et la vie extraterrestre a connu un regain d'intérêt lorsque les médias d'État ont commencé à couvrir le sujet et que les restrictions en matière de publication ont été assouplies.⁵⁷ Cependant, l'Association chinoise de recherche sur les OVNI a été dissoute en 1997.

Récemment, la Chine a mis en place, au sein de l'Armée populaire de libération (APL), une unité spéciale responsable d'enquêter sur les phénomènes aériens non identifiés. Cette unité utilise un système de signalement à plusieurs niveaux pour gérer les observations de PANI, en recueillant des données auprès des stations radars militaires, des pilotes de l'armée de l'air, des commissariats de police, des stations météorologiques et des observatoires affiliés à l'Académie chinoise des sciences. Les rapports font l'objet d'une analyse préliminaire au sein des commandements militaires régionaux avant d'être centralisés dans une base de données nationale. Afin de traiter cette grande quantité de données et d'établir des schémas récurrents, l'APL utilise l'intelligence artificielle pour évaluer la nature et le niveau de menace potentielle de ces phénomènes. Cette approche lui permet de déterminer rapidement si les objets observés sont des aéronefs étrangers, des phénomènes naturels ou des éléments d'origine possiblement extraterrestre.⁵⁸

Les récentes avancées mondiales dans l'étude des PANI et les enquêtes à leur sujet témoignent d'un engagement croissant en faveur de la recherche scientifique et de la sécurité nationale. Des pays comme les États-Unis, la France et le Chili ont mis en place des organismes gouvernementaux officiels responsables d'enquêter sur les observations de PANI, tandis que d'autres s'appuient sur des organisations non gouvernementales ou des groupes de citoyens scientifiques pour recueillir et analyser les signalements. La reconnaissance croissante de la nécessité d'une collecte de données fiables et d'une coopération internationale reflète un intérêt commun pour la compréhension de ces phénomènes et une évolution mondiale vers l'adoption d'une approche plus systématique et plus ouverte de l'étude des PANI.



Comète C/2023 A3 (Tsuchinshan ATLAS), crête glaciaire de Chicheng, province du Hebei, Chine (2024). Un objet massif entrant dans l'atmosphère terrestre se désintègre, laissant derrière lui une traînée lumineuse.

F. Recommandations visant à améliorer le signalement des PANI et la recherche à leur sujet au Canada

Le projet Ciel Canada met en évidence une lacune importante dans l'approche canadienne du phénomène des PANI : la plupart des entités fédérales n'ont pas la capacité, le mandat ou les ressources nécessaires pour traiter cette question de manière systématique. L'intérêt du public pour une plus grande transparence et de meilleurs mécanismes de signalement souligne la nécessité d'une action coordonnée. Les observations des organisations non gouvernementales, des groupes de citoyens et des journalistes indépendants révèlent l'intérêt durable du public pour les PANI et la valeur potentielle de la mise en place de cadres plus solides pour la collecte de données et les enquêtes.

L'enquête menée par Earnscliffe (voir l'annexe B) a révélé que l'intérêt pour les PANI est généralement modéré. Cependant, la moitié des personnes interrogées estiment que le gouvernement canadien devrait prendre des mesures concernant les observations de PANI et affecter des fonds à ces activités, y compris pour les enquêtes. La majorité des répondants estiment que le gouvernement devrait mettre en place un service permettant aux Canadiens de signaler leurs observations. Ils accordent une grande importance à la transparence de l'information sur le sujet.

À l'avenir, le projet Ciel Canada constituera la base nécessaire aux discussions sur le renforcement de la surveillance fédérale et de la participation du public concernant les PANI. En favorisant la collaboration entre les ministères et avec les organisations civiles, le Canada adoptera une approche plus cohérente et plus transparente quant à la compréhension et au traitement de ces phénomènes.

Pour permettre des études scientifiques approfondies sur les observations de PANI, il serait nécessaire de mener toute une série d'activités de collecte de données et d'enquête. Il faudrait, par exemple, établir des protocoles normalisés afin de garantir la comparabilité des données en termes de contenu et de format.

La fragmentation des signalements de PANI entre les différents ministères et organismes au Canada complique l'application de principes scientifiques. Ce manque de coordination entraîne une collecte d'informations incohérente au sein du gouvernement, ce qui rend difficile, voire impossible, pour les chercheurs d'accéder aux données et de les compiler afin de procéder à une analyse rigoureuse et scientifique. De plus, le fait que les enquêtes sur les signalements ne soient pas facilement accessibles contribue à la méfiance et à la désinformation.

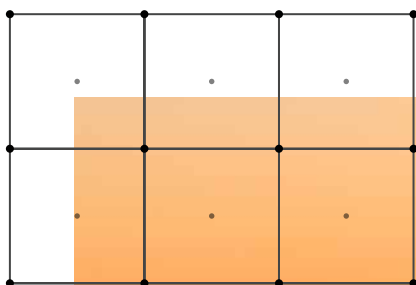
Au cours du projet Ciel Canada, le Bureau de la Conseillère scientifique en chef a reçu environ 250 demandes de renseignements de Canadiens concernant le projet Ciel Canada : ces personnes souhaitaient entre autres savoir où signaler les observations de PANI et obtenir de l'aide du gouvernement pour interpréter des photos et des vidéos, alors que le site Web de Ciel Canada indiquait clairement que le Bureau n'offrait pas ce service et ne recueillait pas ce type d'informations.

Dans l'ensemble, l'analyse présentée dans le présent rapport suggère que le Canada aurait intérêt à améliorer le processus de signalement, de collecte et d'étude des observations de PANI. L'approche devrait être plus rigoureuse, plus transparente et mieux coordonnée qu'elle ne l'est actuellement.

Les mesures suivantes sont proposées au gouvernement du Canada afin 1) d'améliorer la coordination et l'analyse des signalements de PANI au Canada, 2) de favoriser la confiance du public et d'atténuer la désinformation, 3) de renforcer la rigueur et la littérature scientifiques en matière de PANI et 4) de positionner le Canada de manière à permettre une collaboration accrue avec les autres pays en ce qui concerne un sujet qui ne connaît pas de frontières géographiques.

Prise en charge des signalements et des données

1. **Désigner un responsable** : choisir un ministère ou organisme fédéral responsable de la gestion des données publiques sur les PANI. Il devrait s'agir d'une organisation scientifique reconnue et digne de confiance, capable de communiquer avec le public et disposant d'un réseau scientifique international déjà établie. Par exemple, l'Agence spatiale canadienne pourrait être envisagée pour ce rôle.
2. **Établir un service réservé à ces activités** : ce service recueillerait les témoignages, enquêterait sur les cas et publierait des analyses. Il fournirait des informations sur les PANI aux Canadiens de manière proactive. À ces fins, il pourrait convoquer un réseau de partenaires et d'experts gouvernementaux et universitaires pour effectuer des analyses scientifiques et assurer un suivi auprès des témoins. L'exemple du GEIPAN, en France, mérite d'être examiné.
3. **Améliorer la capacité de production de rapports dans le domaine de l'aviation civile** : Transports Canada devrait encourager les pilotes, les membres d'équipage et les contrôleurs aériens à signaler les PANI sans craindre la stigmatisation. En collaboration avec NAV CANADA, le personnel de Transports Canada devrait analyser les rapports sur les PANI afin de mettre les tendances en évidence et de fournir des explications aux pilotes, ce qui contribuerait à réduire les distractions pendant les vols. Ces rapports pourraient être comparés à ceux soumis par le public pour des observations similaires.



Avion commercial à l'aéroport de Vancouver. Plus de 100 000 vols d'avion ont lieu tous les jours autour de la planète.

Communications

4. **Soutenir un dialogue avec le public** : il faudrait élaborer une stratégie proactive visant à accroître la transparence et la communication avec le public au sujet des PANI. Cette stratégie pourrait rassembler des organisations de confiance déjà en contact avec le public, y compris des centres scientifiques, des musées et des bibliothèques publiques.
5. **Promouvoir la collaboration au sein du gouvernement** : une directive interne visant à garantir la collaboration entre toutes les organisations fédérales disposant d'une expertise ou de données pertinentes aiderait l'organisation responsable à fournir des explications aux témoins et à établir des liens entre les observations récentes et les signalements antérieurs. En outre, comme certains ministères continueraient à recevoir des signalements dans le cadre de leur mandat (p. ex. Transports Canada et la GRC), ils devraient être encouragés à transmettre leurs données, le cas échéant, à l'organisation responsable.
6. **Enrichir les relations avec les médias** : l'organisation responsable devrait jouer un rôle important dans l'atténuation de la mésinformation et de la désinformation en répondant aux demandes du public et des médias concernant les PANI, de même qu'en documentant et en communiquant les interprétations fautives courantes des observations. On trouve de telles approches et des outils numériques interactifs dans d'autres pays.
7. **Promouvoir l'utilisation de données probantes à jour pour atténuer efficacement la mésinformation et la désinformation** : entre autres, un groupe d'experts multidisciplinaires devrait être mis en place pour formuler à l'organisation responsable des conseils sur les approches efficaces en matière de lutte contre la mésinformation et la désinformation.

Recherche

- 8. **Favoriser le libre accès et les données ouvertes** : les données relatives aux PANI devraient être mises à la disposition du public à des fins de transparence et de soutien à la recherche.
- 9. **Mener des sondages** : des enquêtes périodiques devraient être menées auprès des Canadiens pour évaluer leur perception des PANI et l’incidence des services spécialisés.
- 10. **Soutenir la science citoyenne** : des initiatives et des programmes de science participative devraient être mis en place pour permettre la participation de bénévoles à l’étude des PANI. Ces activités tendent entre autres à mieux informer les citoyens et à renforcer l’intérêt des jeunes pour les carrières scientifiques et technologiques.
- 11. **Fournir des outils de collecte des données** : il est recommandé de soutenir l’élaboration et le déploiement d’outils numériques et portatifs accessibles au public (p. ex. des applications bilingues pour téléphones intelligents et des plateformes interactives) afin de fournir des informations, y compris en ce qui a trait à la collecte de données et aux programmes de recherche en cours.
- 12. **Tirer parti de la force du Canada en matière de recherche en astronomie et en aérospatiale** : le Canada dispose d’une réserve de talents et d’une infrastructure de recherche exceptionnelles, et participe à des initiatives internationales majeures visant à comprendre notre planète et l’univers ainsi qu’à concevoir des outils pour les voyages spatiaux et l’exploration. Il est recommandé de soutenir davantage le secteur et de lui donner la possibilité de participer au dialogue public.

Collaboration internationale

- 13. **Transmission des informations** : l’organisation responsable doit établir des partenariats avec des entités internationales spécialisées dans les PANI, comme l’AARO et la NASA (aux États-Unis), le GEIPAN (en France) et la SEFAA (au Chili). Ces collaborations permettraient l’échange de données, de méthodologies et de pratiques exemplaires en matière de recherche et d’enquête sur les PANI.
- 14. **Coopération en matière de recherche et de communication** : le Canada devrait s’efforcer d’établir des collaborations avec des partenaires internationaux en ce qui concerne la recherche et la sensibilisation du public.



Les technologies modernes permettent de suivre le mouvement des avions et d’autres objets dans le ciel, offrant une meilleure visibilité et un suivi précis en temps réel.

G. Conclusion

Les rapports sur des objets ou des phénomènes inhabituels dans le ciel ont longtemps captivé le public, générant souvent mystère, étonnement et débats enflammés. Les observations de PANI suscitent invariablement des questions qui mêlent la science, les médias et la culture. Elles offrent ainsi des possibilités d'exploration, mais aussi un potentiel de mauvaise interprétation.



L'Amérique du Nord s'illumine dans le ciel nocturne, tel que vu depuis l'espace.

La plupart des cas de PANI peuvent être expliqués par une enquête approfondie, mais certains restent non résolus, ce qui suggère la nécessité d'une analyse plus poussée à l'aide d'outils analytiques avancés. L'étude de ces phénomènes pourrait permettre des progrès technologiques et une meilleure compréhension de notre univers. Au bout du compte, l'étude des PANI nécessite une collaboration interdisciplinaire et internationale.

Si elles sont adoptées, les recommandations formulées dans le présent rapport feront progresser plusieurs dossiers clés. Leur premier objectif est d'accroître la transparence du gouvernement en ce qui concerne les PANI, ce qui pourrait permettre de réduire les théories du complot et la désinformation. Ensuite, la mise en place de systèmes de signalement des observations de PANI clairs et efficaces simplifiera considérablement le processus, encouragera une plus grande participation du public et soutiendra la science citoyenne. Le fait de disposer de meilleures données sur les signalements du public permettra des analyses scientifiques plus complètes et plus précises. Enquêter sur les signalements de PANI peut également améliorer la sécurité de l'espace aérien en permettant d'identifier des menaces et de renforcer ainsi la sécurité nationale grâce à l'atténuation proactive des risques liés aux PANI. Enfin, ces mesures permettront au Canada de se joindre aux efforts internationaux concernant les observations de PANI, ce qui favorisera l'adoption d'une approche mondiale globale pour comprendre et résoudre cet enjeu. Le Canada peut veiller à ce que les mystères liés aux PANI inspirent les générations futures en favorisant la curiosité, la pensée critique et l'ouverture d'esprit.

L'étude des phénomènes aériens non identifiés et les enquêtes à leur sujet font partie de la quête de connaissances et de compréhension de l'humanité. L'adoption de communications plus transparentes et de méthodes scientifiques robustes constituera un pas important vers l'éducation du public et la lutte contre la désinformation. C'est dans cet esprit que les recommandations de ce rapport ont été formulées.

Annexe A : Principales organisations et personnes consultées

(en ordre alphabétique)

Organisations

- Agence spatiale canadienne
- Bibliothèque et Archives Canada
- Commission canadienne de sûreté nucléaire
- Conseil national de recherches Canada
- Garde côtière canadienne
- GEIPAN (en France)
- Gendarmerie royale du Canada
- Ministère de la Défense nationale
- MUFON Canada
- NAV CANADA
- Police provinciale de l'Ontario
- Recherche et développement pour la défense Canada
- Service météorologique du Canada (à Environnement et Changement climatique Canada)
- Sûreté du Québec
- Transports Canada

Particuliers et experts

- Ballester Olmos, Vicente-Juan
- Belley, Michel
- Casault, Jean
- Dubé, Louis
- Hayes, Matthew
- Kirkpatrick, Sean
- Lafleur, Claude
- Lamontagne, Robert
- Leduc, Marc
- Masson, Eric
- Mysyk, W. Kim
- Otis, Daniel
- Page, Christian
- Rutkowski, Chris
- Schwarcz, Joe
- Temos, Nicholas
- Vadnais, Yann
- Whiteley, Iya



Annexe B : Sondage d'opinion publique sur les PANI au Canada

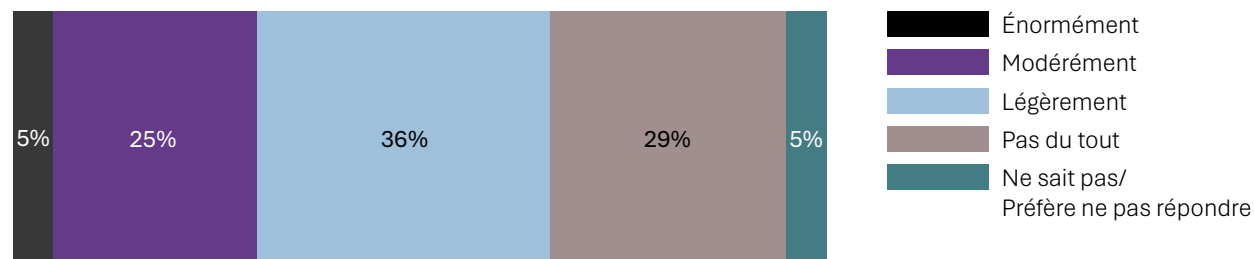
Le Bureau de la Conseillère scientifique en chef a fait appel aux services d'Earnscliffe Stratégies afin de réaliser un sondage en ligne auprès de la population canadienne pour mesurer l'opinion publique à propos des PANI. Le sondage, mené auprès de 1 008 membres du panel en ligne de Léger, prenait environ 8 minutes à compléter. Le travail sur le terrain s'est déroulé du 15 au 27 août 2024.

Les répondants ont été sélectionnés à partir d'une liste de personnes qui se sont portées volontaires pour participer à des sondages en ligne. Afin d'améliorer la rigueur méthodologique et de veiller à ce que l'échantillon reflète la population canadienne (de 18 ans et plus), les données ont été pondérées en fonction de l'âge, du sexe et de la région, selon les plus récentes données de Statistique Canada. Le traitement de cet échantillon non probabiliste est conforme aux normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada pour les sondages en ligne. Il est à noter que les résultats de ces enquêtes auprès de personnes s'étant originalement portées volontaires pour participer au panel ne peuvent être décrits comme étant statistiquement représentatifs de l'ensemble de la population canadienne.

Les principaux résultats du sondage sont présentés dans les graphiques ci-dessous, regroupés en quatre catégories.

1. Perception des PANI

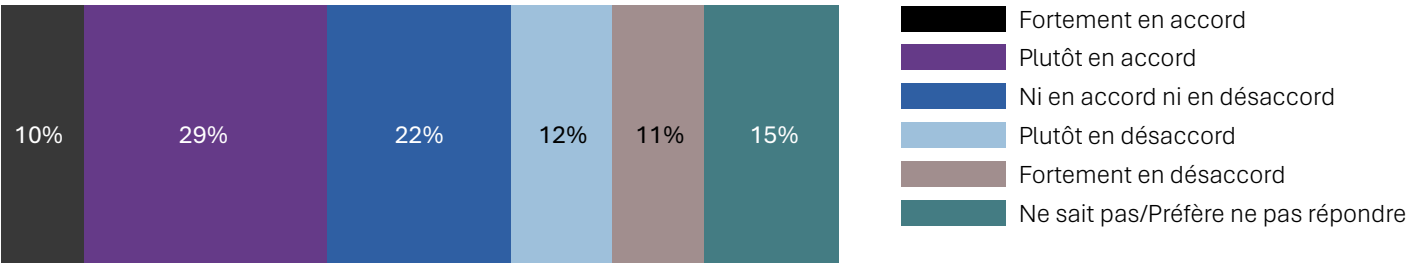
Figure 1 : Dans l'ensemble, s'il y a lieu, dans quelle mesure diriez-vous que les observations de PANI sur le territoire canadien vous préoccupent?



Une minorité de répondants (30 %) sont préoccupés par les PANI au Canada.

Source: Earnscliffe, 2024

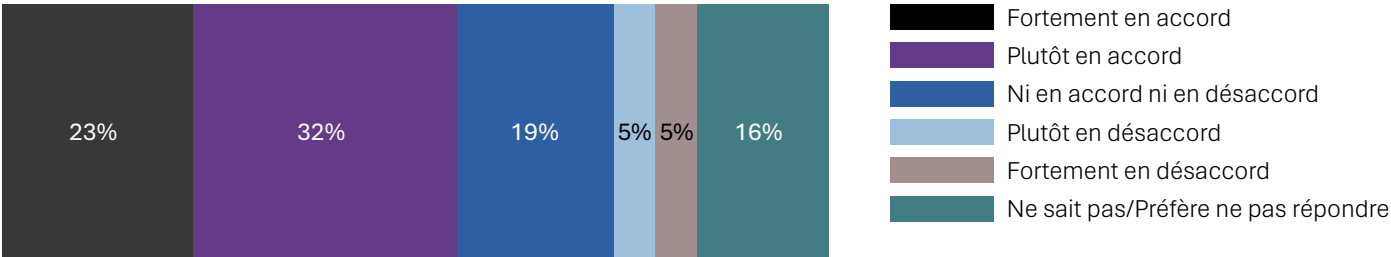
Figure 2 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé : les PANI constituent un enjeu pour la sécurité du transport aérien au Canada?



Près de 40 % des répondants considèrent que les PANI constituent un enjeu pour la sécurité du transport aérien.

Source: Earnscliffe, 2024

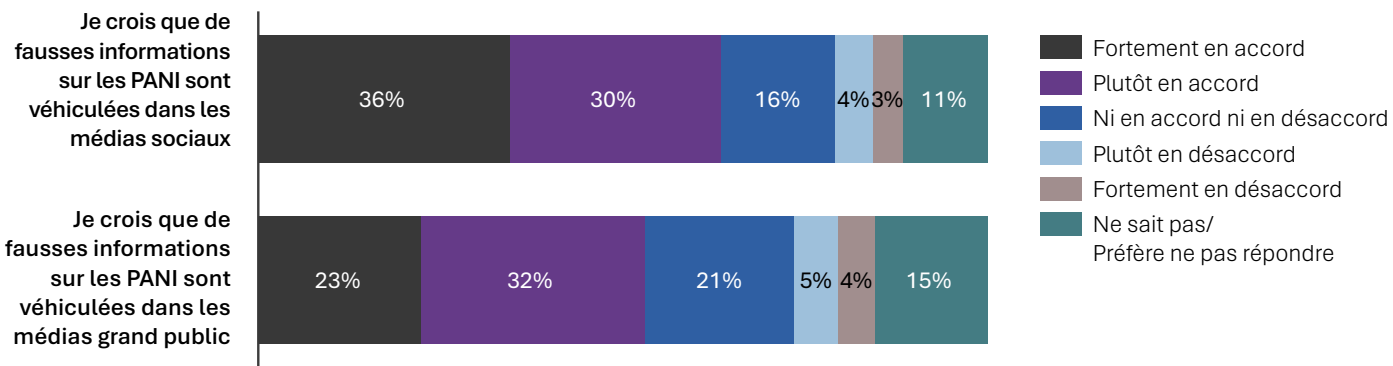
Figure 3 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé : la nature de certains PANI n'a pas été confirmée?



Plus de la moitié (55%) des répondants canadiens reconnaissent que la nature de certains PANI n'a pas été confirmée.

Source: Earnscliffe, 2024

Figure 4 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants?



La majorité des répondants pensent que de fausses informations sur les PANI sont véhiculées dans les médias sociaux et grand public.

Source: Earnscliffe, 2024

Figure 5 : D’après vous, qu’est-ce qui est à l’origine ou la source des PANI?

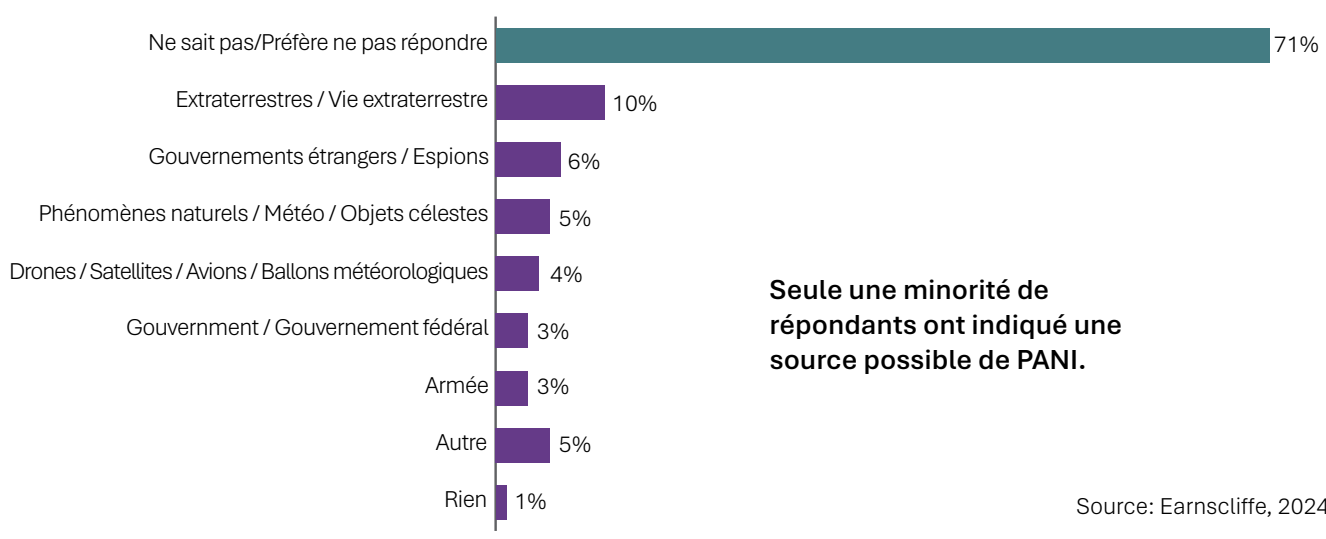
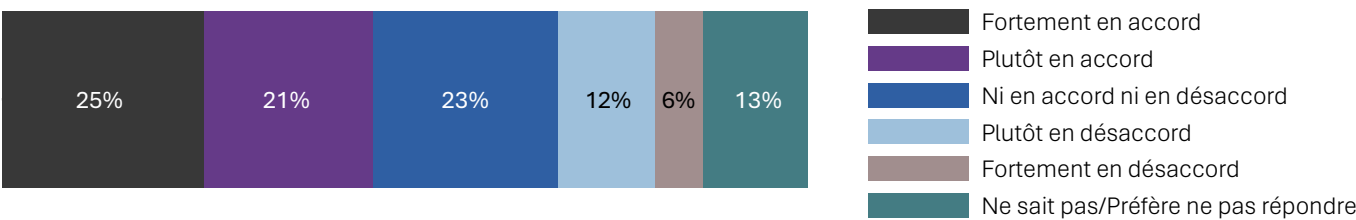


Figure 6 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncés : à l'heure actuelle, il n'y a aucune preuve de l'existence de civilisations extraterrestres?

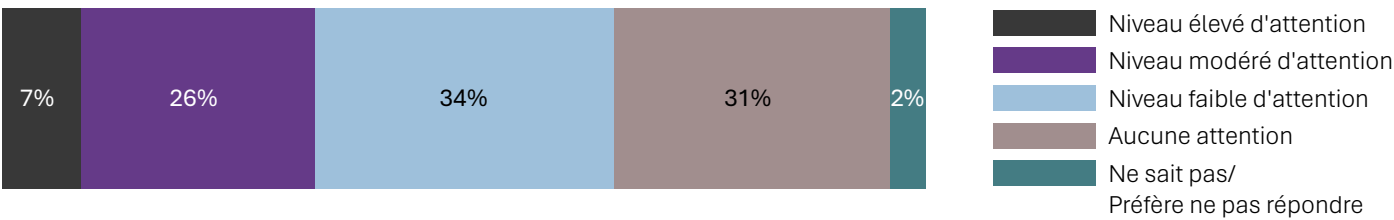


Seulement la moitié des répondants pensent qu'il n'existe aucune preuve de l'existence de civilisations extraterrestres.

Source: Earnscliffe, 2024

2. Intérêt pour les PANI

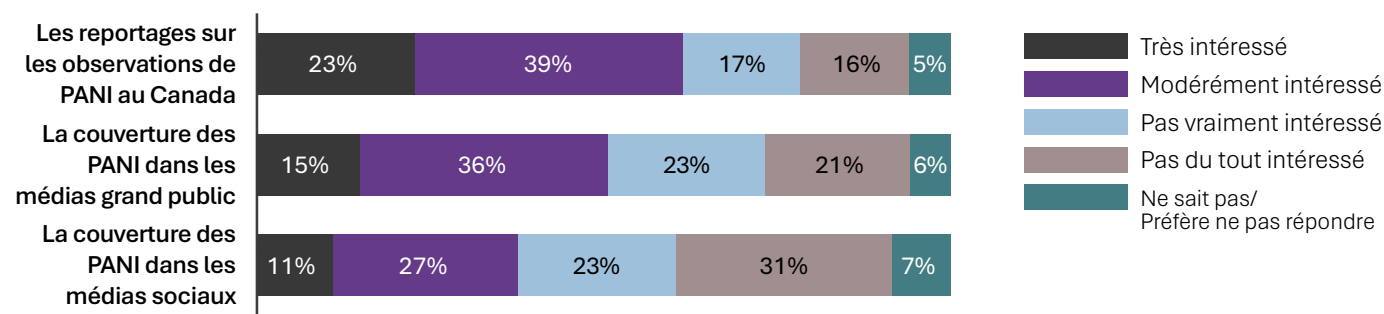
Figure 7 : S'il y a lieu, dans quelle mesure avez-vous porté attention aux reportages sur les phénomènes aériens non identifiés (PANI) au cours des deux ou trois dernières années?



Deux tiers des répondants ont prêté au moins un peu d'attention aux reportages sur les PANI.

Source: Earnscliffe, 2024

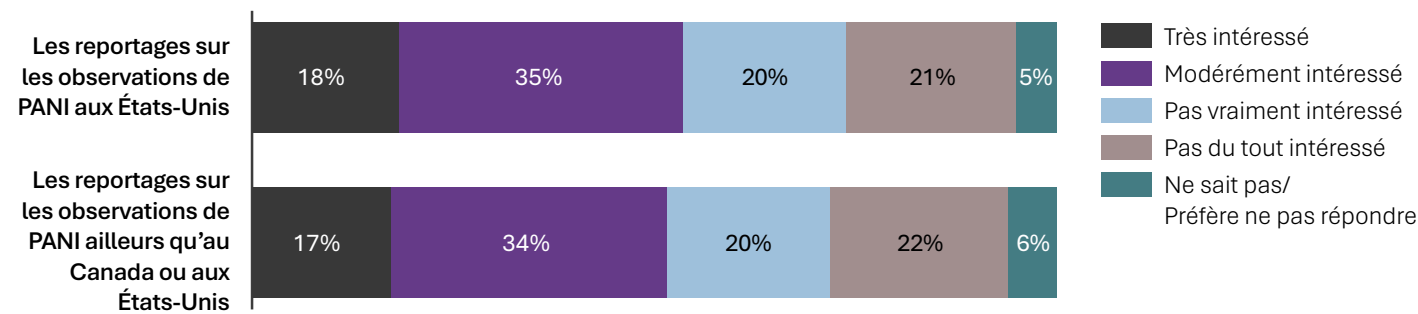
Figure 8 : En général, dans quelle mesure diriez-vous que chacun des éléments suivants vous intéresse, s’il y a lieu?



La majorité des répondants sont intéressés par les nouvelles concernant les observations de PANI au Canada et par la couverture des PANI dans les médias grand public.

Source: Earnscliffe, 2024

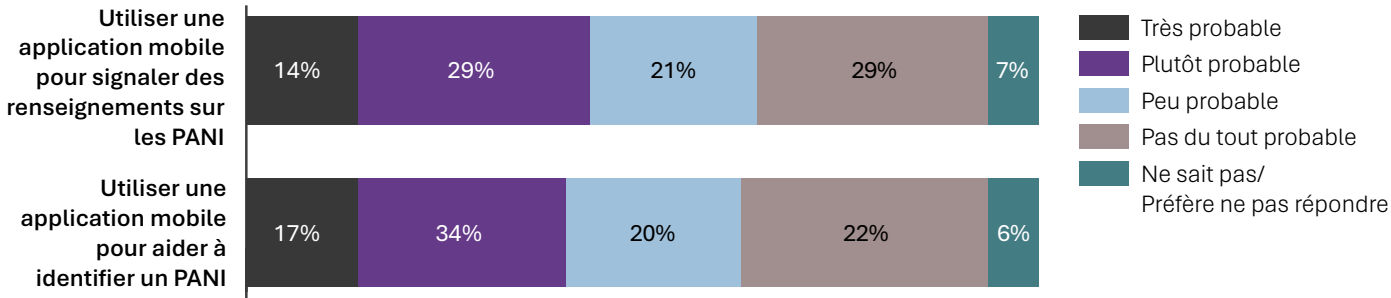
Figure 9 : En général, dans quelle mesure diriez-vous que chacun des éléments suivants vous intéresse, s’il y a lieu?



Plus de la moitié des répondants sont au moins quelque peu intéressés par les nouvelles concernant les PANI à l'étranger.

Source: Earnscliffe, 2024

Figure 10 : Quelle serait la probabilité que vous utilisiez une application mobile pour signaler des renseignements ou aider à identifier des PANI?

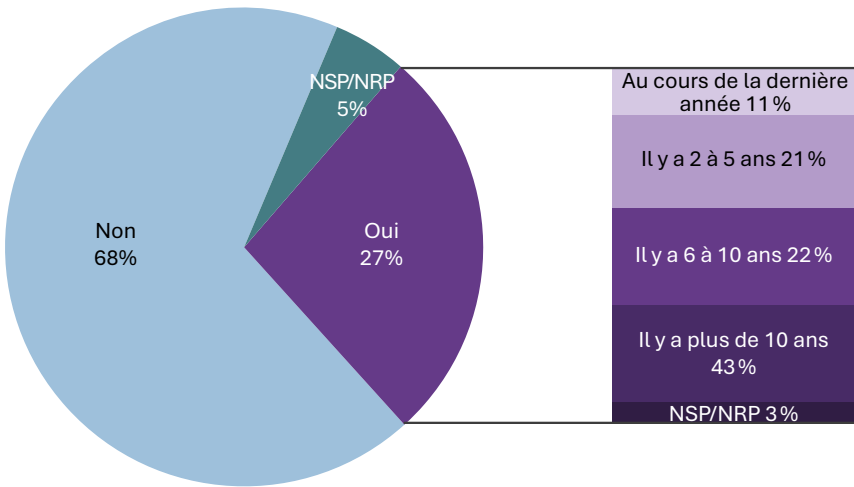


40 % des répondants utiliseraient probablement une application mobile pour documenter les PANI.

Source: Earnscliffe, 2024

3. Observations et signalements de PANI

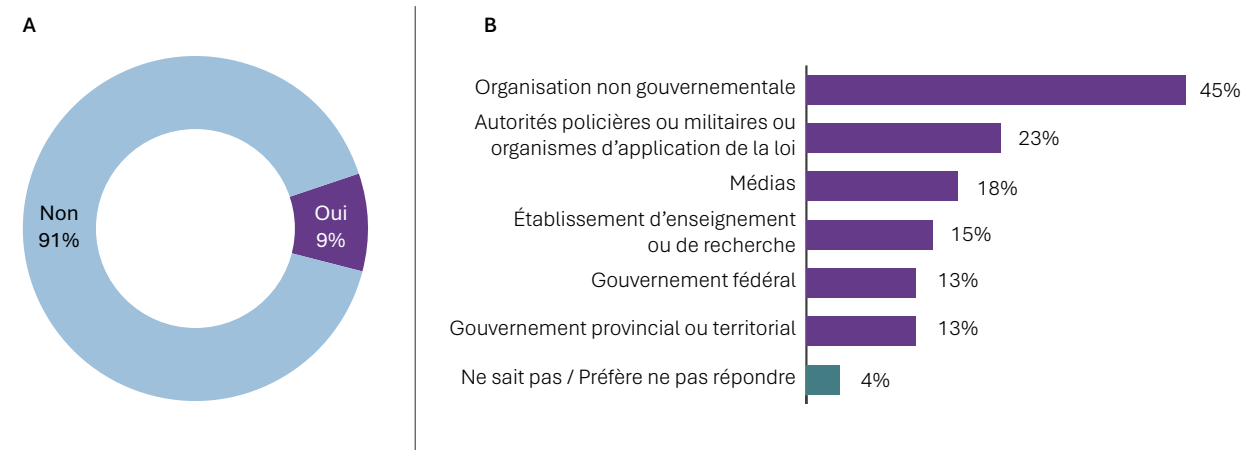
Figure 11 : Au cours de votre vie, avez-vous déjà aperçu dans le ciel un objet ou un phénomène que vous ne pouviez pas identifier? Si oui, quand est-ce arrivé?



Plus d'un répondant sur quatre (27%) affirme avoir eu une expérience personnelle avec un PANI au cours de sa vie.

NSP/NRP = Ne sait pas/Ne répond pas
Source: Earnscliffe, 2024

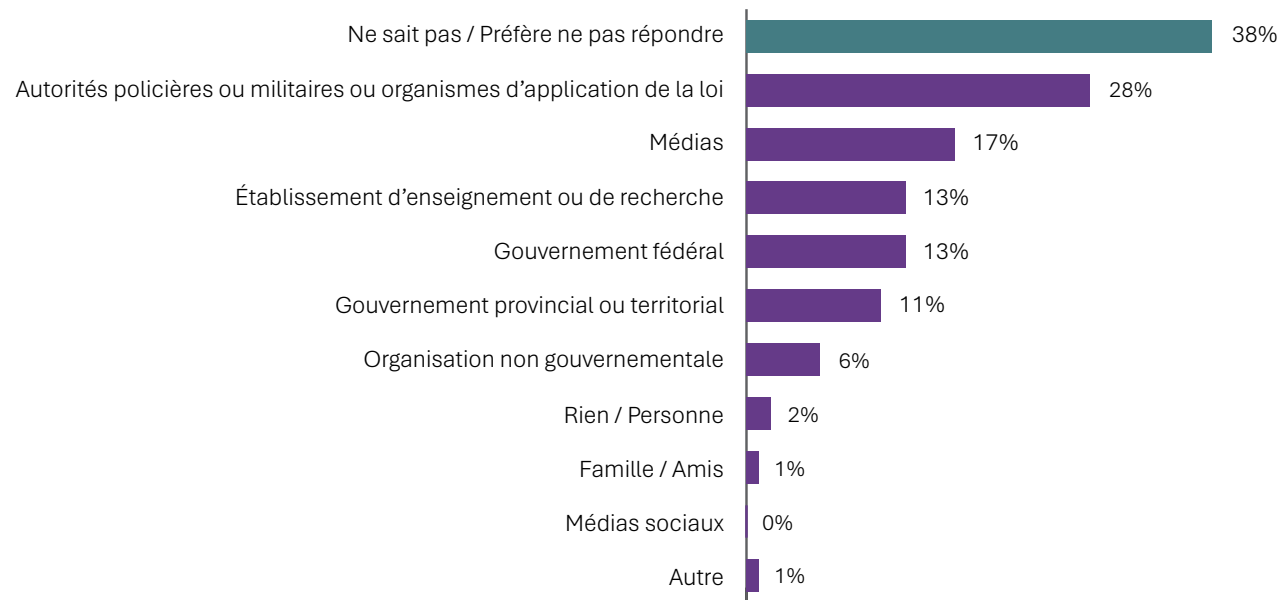
**Figure 12 : A) Avez-vous signalé ou tenté de signaler vos observations?
B) À qui avez-vous signalé officiellement vos observations?**



Parmi les répondants interrogés qui ont vu un PANI, seul un sur dix a rapporté ou tenté de rapporter son expérience.

Source: Earnscliffe, 2024

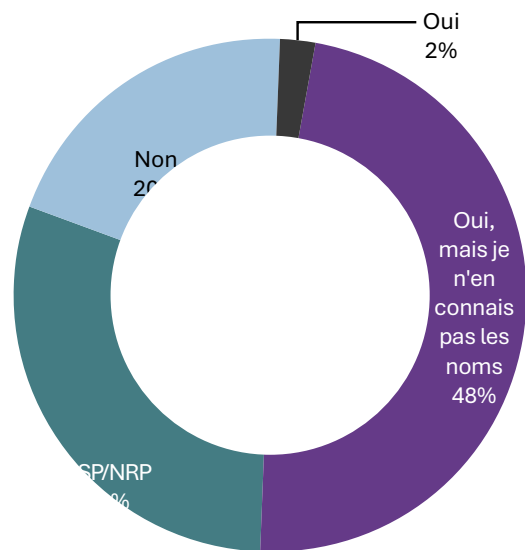
Figure 13 : Qui contacteriez-vous aujourd’hui si vous souhaitiez signaler une observation de PANI?



Près de 40 % des répondants ne sauraient pas qui contacter pour signaler un PANI.

Source: Earnscliffe, 2024

Figure 14 : À votre connaissance, y a-t-il des organismes ou des groupes qui enquêtent expressément sur les PANI (ou OVNI) au Canada?

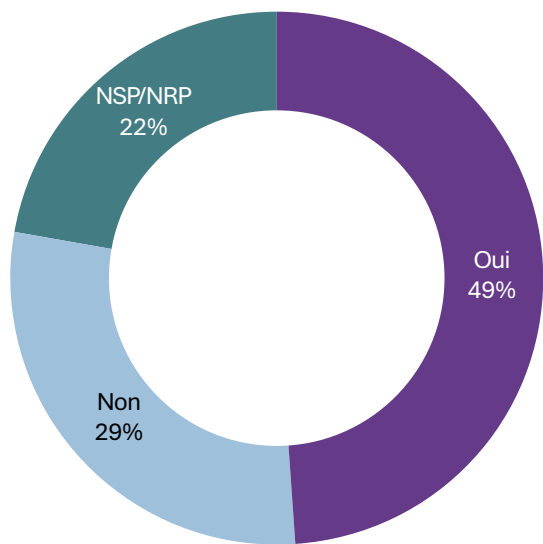


La moitié (50 %) des répondants affirment qu'il existe une organisation ou un groupe enquêtant spécifiquement sur les PANI au Canada, mais la plupart ne peuvent pas nommer cette organisation.

NSP/NRP = Ne sait pas/Ne répond pas
Source: Earnscliffe, 2024

4. Rôle du gouvernement du Canada

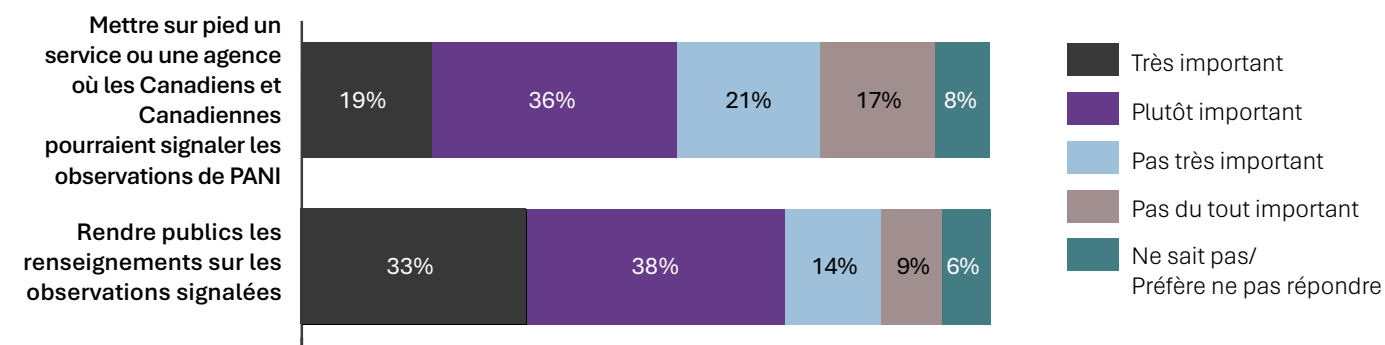
Figure 15 : À votre avis, est-ce que le gouvernement du Canada devrait faire quelque chose avec les signalements de PANI (OVNI)?



La moitié des répondants pensent que le gouvernement du Canada devrait faire quelque chose au sujet des observations de PANI.

NSP/NRP = Ne sait pas/Ne répond pas
Source: Earnscliffe, 2024

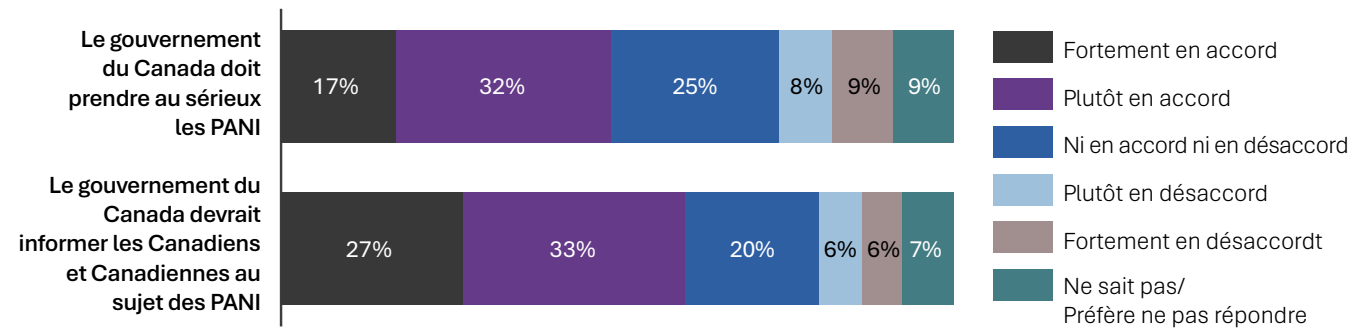
Figure 16 : Dans quelle mesure il est important, s’il y a lieu, que le gouvernement du Canada effectue chacune des choses suivantes?



La majorité (55 %) des répondants souhaitent qu'un service/une agence soit créé(e) pour que les Canadiens puissent signaler les observations de PANI, et 71 % souhaiteraient que le gouvernement rende publiques les informations sur les observations de PANI.

Source: Earnscliffe, 2024

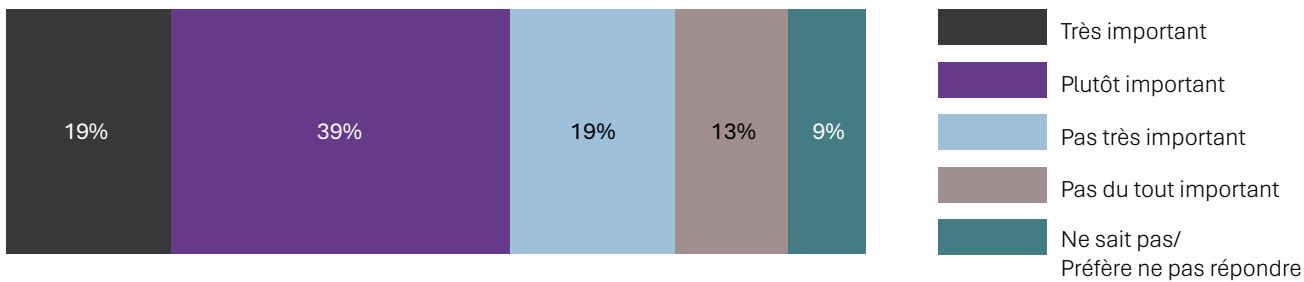
Figure 17 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants?



Près de la moitié (49 %) des répondants estiment que le gouvernement du Canada doit prendre les PANI au sérieux et 60 % sont d'avis que le gouvernement doit garder les Canadiens informés.

Source: Earnscliffe, 2024

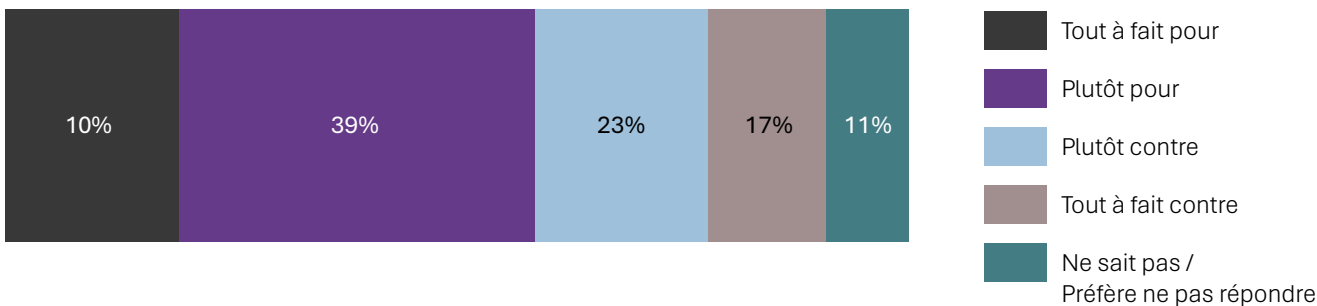
Figure 18 : Dans quelle mesure est-il important, s’il y a lieu, que le gouvernement du Canada soutienne des initiatives scientifiques citoyennes sur les PANI?



Près de 60 % des répondants déclarent qu’il est important que le gouvernement du Canada soutienne les initiatives de science citoyenne sur les PANI.

Source: Earnscliffe, 2024

Figure 19 : Dans quelle mesure êtes-vous pour ou contre l’idée que le gouvernement du Canada consacre des fonds publics pour enquêter en toute transparence sur les observations signalées par les Canadiens et Canadiennes?



Environ la moitié des répondants (49 %) sont favorables à ce que le gouvernement du Canada consacre des fonds publics pour enquêter sur les observations de PANI.

Source: Earnscliffe, 2024

Sources supplémentaires consultées

BRONNER, Gérard (2015). « Why Do Conspiracy Theories Thrive? The Example of Charlie Hebdo » *Diogenes*, no 249–250, p. 9–20.

CBC News (7 juin 2023). « Canada Attends First-of-Its-Kind UFO Briefing at the Pentagon » [En ligne] [<https://www.cbc.ca/news/world/five-eyes-ufo-briefing-1.6868907>]

CBC News (25 juin 2023). « Manitoba MP Suggests Canada, Allies Aware of ‘Recovered PANI’ or UFO Materials in Note to Defence Minister » [En ligne] [<https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/ufo-PANI-manitoba-larry-maguire-defence-minister-1.6885580>]

Centro Italiano Studi Ufologici (2024). [En ligne] [www.cisu.org]

CTVNews.ca (1er mars 2023). « Document Reveals First Known Canadian UFO Study in Nearly 30 Years Now Underway » [En ligne] [<https://www.ctvnews.ca/sci-tech/article/document-reveals-first-known-canadian-ufo-study-in-nearly-30-years-now-underway/>]

CTVNews.ca (6 juin 2023). « Canadian Military joined recent U.S. forum on UFOs; Pentagon trying to Identify ‘Metallic’ Orbs » [En ligne] [<https://www.ctvnews.ca/sci-tech/article/canadian-military-joined-recent-us-forum-on-ufo-pentagon-trying-to-identify-metallic-orbs/>]

CTVNews.ca (16 juin 2023). « Here’s How the Canadian Government and Military Handle UFO Reports » [En ligne] [<https://www.ctvnews.ca/sci-tech/article/heres-how-the-canadian-government-and-military-handle-ufo-reports/>]

CTVNews.ca (6 janvier 2024). « What We Expect to Learn About UFOs in 2024 » [En ligne] [<https://www.ctvnews.ca/sci-tech/article/what-we-expect-to-learn-about-ufo-in-2024/>]

CTVNews.ca (1er mars 2024). « Canadian Government’s Top Science Advisor Provides Update on Official UFO Study » [En ligne] [<https://www.ctvnews.ca/sci-tech/article/canadian-governments-top-science-advisor-provides-update-on-official-ufo-study/#:~:text=Top%20science%20and%20technology%20headlines%2C%20all%20in%20one%20place&text=In%20March%202023%2C%20CTVNews.ca,%2C%22%20Nemer%20said%20on%20Tuesday>]

FRANK, Adam (2023). *The Little Book of Aliens*, New York, NY. Harper Collins Publishers.

Léger (28 novembre 2023). « Belief in Conspiracy Theories: Survey of Canadians and Americans » [En ligne] [https://leger360.com/wp-content/uploads/2024/02/Leger_Conspiracy_Theories_Canada-US.pdf]

LITS, Grégoire; COUGNON, Louise-Amélie; HEEREN, Alexandre; HANSEEUW, Bernard; GURNET, Nathan (2020). *Analyse de « l’infodémie » de Covid-19 en Belgique francophone*, 57 pages.

National Aeronautics and Space Administration (septembre 2023). « Unidentified Anomalous Phenomena, Independent Study Team Report » [En ligne] [<https://science.nasa.gov/wp-content/uploads/2023/09/uap-independent-study-team-final-report.pdf>]

National Archives of Australia (28 février 2018). « Flying saucers—fact or fiction? » [En ligne] [<https://www.naa.gov.au/blog/flying-saucers-fact-or-fiction>]

National Library of New Zealand (2010). « Unidentified flying objects (UFO) files : copies release to the public », New Zealand Defence Force [En ligne] [<https://natlib.govt.nz/records/22979464>]

PUGLIESE, David (16 avril 2024). « Canada Joins Secret Pentagon Meeting on UFOs: DND Can’t Figure Out Who Attended », *Ottawa Citizen*. [En ligne] [<https://ottawacitizen.com/news/national/defence-watch/e-t-call-ndhq-canadian-forces-loses-interest-in-ufo/>]

REICHSTADT, Rudy (2019). *L’opium des imbéciles*, Grasset, Paris, 185 pages.

Society for the Study of the UFO Phenomenon eV. (2024). [En ligne] [www.ufo-forschung.de]

STEPNEY, Eva Surawy; LALLY, Clare (avril 2024). « Disinformation Sources, Spread and Impact », UK Parliament POSTnote 719. [En ligne] [<https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/POST-PN-0719/POST-PN-0719.pdf>]

Ufology Research (2024). « The 2023 Canadian UFO Survey », Manitoba. [En ligne] [<https://www.canadianuforeport.com/survey/essay/Surveyessay2023.pdf>]

Gouvernement du Royaume-Uni (2024). « Unidentified Flying Object (UFO) reports 1997 to 2009 ». [En ligne] [<https://www.gov.uk/government/publications/ufo-reports-in-the-uk>]

Université d’Ottawa. « Arthur Bray Fonds – Archives and Special Collections (30-003) », Archives de l’Université d’Ottawa, Ottawa (Ontario).

WAGNER-EGGER, Pascal; BANGERTER, Adrian (2007). « The Truth Lies Elsewhere: Correlates of Belief in Conspiracy Theories », *International Review of Social Psychology*, 20(4), 31–61.

Notes

- 1 Earncliffe Strategy Group (octobre 2024). « POR Study on Sky Canada: A Nationwide Survey for the Office of the Chief Science Advisor of Canada » (OCSA): Research Report, Publications du gouvernement du Canada, ISBN : lu4-443/2024E-PDF978-0-660-74710-1.
- 2 CTVNews.ca (15 novembre 2024). « Police in Canada collected wreckage after object shot down over Lake Huron ».. [En ligne] [<https://www.ctvnews.ca/canada/police-in-canada-collected-wreckage-after-object-shot-down-over-lake-huron-1.7110602>]
- 3 Ipsos (19 juillet 2021). « The Truth is Out There: Factum », Toronto.. [En ligne] <https://www.ipsos.com/en-ca/news-polls/Truth-Out-There-Two-Three-Canadians-Believe-Alien-Life>
- 4 Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés. [En ligne] <https://www.cnes-geipan.fr/fr>
- 5 Enigma Labs (2024). « The #1 Destination for UFO Sighting Alerts ». [En ligne] <https://enigmalabs.io/>
- 6 Harvard University (2024). « The Galileo Project ». [En ligne] <https://projects.iq.harvard.edu/galileo/home>
- 7 YINGLING, Marissa E.; YINGLING, Charlton W. (2024). « Academic freedom and the unknown: credibility, criticism, and inquiry among the professoriate », Humanities and Social Sciences Communications, 11, article numéro 987. [En ligne] <https://doi.org/10.1057/s41599-024-03351-4>
- 8 Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes (2023). « Le rôle et les contributions des scientifiques citoyens » (44e législature, 1re session, 6e rapport). Ottawa : Chambre des communes. [En ligne] <https://www.noscommunes.ca/documentviewer/fr/44-1/SRSR/rapport-6>
- 9 EBERL, Jakob-Moritz; HUBER, Robert A.; GREUSSING, Esther (2021). « From populism to the 'plandemic': Why populists believe in COVID-19 conspiracies », Journal of Elections, Public Opinion and Parties, 31 :sup1, 272-284. DOI : 10.1080/17457289.2021.1924730.. [En ligne] <https://doi.org/10.1080/17457289.2021.1924730>
- 10 VAN PROOIJEN, Jan-Willem; DOUGLAS, Karen M. (2017). « Conspiracy Theories as Part of History: The Role of Societal Crisis Situations » Memory Studies, 10(3), 323-333. DOI : 10.1177/1750698017701615.
- 11 GOREIS, Andreas; VORACEK, Martin (2019). « A Systematic Review and Meta-Analysis of Psychological Research on Conspiracy Beliefs: Field Characteristics, Measurement Instruments, and Associations with Personality Traits. » Frontiers in Psychology, 10, article 205, 13 pages. [En ligne] <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2019.00205/full>
- 12 EBERL, Jakob-Moritz; HUBER, Robert A.; GREUSSING, Esther (2021). « From Populism to the 'Plandemic': Why Populists Believe in COVID-19 Conspiracies », Journal of Elections, Public Opinion and Parties, 31(Suppl. 1), 272-284. DOI: 10.1080/17457289.2021.1924730
- 13 KREKÓ, Péter (2020). « Countering Conspiracy Theories and Misinformation », dans Butter, Michael, & Knight, Peter (Eds.), Routledge Handbook of Conspiracy Theories, p. 242-256. London: Routledge.
- 14 KREKÓ, Péter (2020). « Countering Conspiracy Theories and Misinformation », dans Butter, Michael, & Knight, Peter (Eds.), Routledge Handbook of Conspiracy Theories, p. 242-256. London: Routledge.
- 15 OVERGAARD, Christian Staal Bruun; DUDO, Anthony; LEASE, Matthew; MASULLO, Gina M.; STROUD, Natalie Jomini; STROUD, Scott R.; WOOLLEY, Samuel (2021). « Building Connective Democracy: Interdisciplinary Solutions to the Problem of Polarisation », dans Tumber, Howard, & Waisbord, Silvio (Eds.), The Routledge Companion to Media Misrepresentation and Populism, p. 569-578. London: Routledge.
- 16 MCINTYRE, Lee. (2021). « How to Talk with a Science Denier: Conversations with Flat Earthers, Climate Deniers, and Others Who Defy Reason », Cambridge/London: The MIT Press.
- 17 EBERL, Jakob-Moritz; HUBER, Robert A. Huber; GREUSSING, Esther (2021), « From Populism to the 'Plandemic': Why Populists Believe in COVID-19 Conspiracies », Journal of Elections, Public Opinion and Parties, 31(Suppl. 1), 272-284. DOI : 10.1080/17457289.2021.1924730.

- 18 HAYES, Matthew (2022). « Search for the Unknown: Canada's UFO Files and the Rise of Conspiracy Theory », McGill-Queen's Press, 2022.
- 19 RUTOWSKI, Chris (mars, 2023). « Canadian UFO Survey », Ufology Research.. [En ligne] <http://canadianuforeport.com/index.html>.
- 20 CTVNews.ca (6 mai 2022). « Canada's defence minister was briefed on UFOs ahead of U.S. intel report ». [En ligne] <https://www.ctvnews.ca/politics/article/canadian-defence-minister-was-briefed-on-ufos-ahead-of-us-intel-report/>
- 21 HAYES, Matthew (2022). « Search for the Unknown—Canada's UFO Files and the Rise of Conspiracy Theory », McGill-Queen's University Press.
- 22 « Project Second Storey Sighting Report », n.d. Reprint of Project Magnet Report file. X30-3, box 1126.1. Archives de l'Université d'Ottawa, Ottawa (Ontario).
- 23 Transports Canada. « Système de compte rendu quotidien des événements de l'Aviation civile (SCRQEAC) ». [En ligne] <https://www.wapps.tc.gc.ca/saf-sec-sur/2/ca-dors-screaq/m.aspx?lang=fra>
- 24 Transports Canada, « Le système de compte rendu quotidien des événements de l'aviation civile (SCRQEAC) ». [En ligne] <https://tc.canada.ca/fr/aviation/publications/securite-aerienne-nouvelles/numero-2-2021/systeme-compte-rendu-quotidien-evenements-aviation-civile-scrqeac>
- 25 CTVNews.ca (26 janvier 2024). « Multiple flights reported 'strange lights' in the sky over Quebec during one day in 2023 ». [En ligne] <https://www.ctvnews.ca/sci-tech/article/multiple-flights-reported-strange-lights-in-the-sky-over-quebec-during-one-day-in-2023/>.
- 26 Selon des résultats sommaires tirés de la base de données du SCRQEAC de Transports Canada, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.
- 27 Garde côtière canadienne. Avis aux navigateurs. [En ligne] https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/mpo-dfo/Fs151-4-2022-fra.pdf
- 28 Pages archivées de BAC. « Le phénomène des OVNI au Canada ». [En ligne] <https://web.archive.org/web/20060321040022/http://www.collec-tionscanada.ca/ovni/index-f.html>
- 29 The Department of Defense. (April 27, 2020). "Statement by the Department of Defense on the Release of Historical Navy Videos",. [En ligne] <https://www.defense.gov/News/Releases/Release/Article/2165713/statement-by-the-department-of-defense-on-the-release-of-historical-navy-videos/>.
- 30 All-domain Anomaly Resolution Office (AARO), ministère de la Défense. Page d'accueil de l'AARO. [En ligne] [\[https://www.aaro.mil/\]](https://www.aaro.mil/)
- 31 All-domain Anomaly Resolution Office (AARO) (février 2024). « Report on the Historical Record of U.S. Government Involvement with Unidentified Anomalous Phenomena (UAP) Volume I », The Department of Defense. [En ligne] https://www.aaro.mil/Portals/136/PDFs/AARO_Historical_Record_Report_Vol_1_2024.pdf
- 32 Bureau du directeur des poursuites pénales (14 novembre 2024). « 2024 Consolidated Annual Report on Unidentified Anomalous Phenomena ». [En ligne] [\[https://www.dni.gov/index.php/newsroom/reports-publications/reports-publications-2024/4020-uap-2024\]](https://www.dni.gov/index.php/newsroom/reports-publications/reports-publications-2024/4020-uap-2024)
- 33 National Aeronautics and Space Administration (NASA) (14 septembre 2023). « UPDATE: « NASA Shares UAP Independent Study Report; Names Director ». [En ligne] [\[https://www.nasa.gov/news-release/update-nasa-shares-uap-independent-study-report-names-director/\]](https://www.nasa.gov/news-release/update-nasa-shares-uap-independent-study-report-names-director/)
- 34 The White House (13 décembre 2023). « Press Briefing by Press Secretary Karine Jean-Pierre and National Security Council Coordinator for Strategic Communications John Kirby». [En ligne] [\[https://bidenwhitehouse.archives.gov/briefing-room/press-briefings/2023/12/13/press-briefing-by-press-secretary-karine-jean-pierre-and-nsc-coordinator-for-strategic-communications-john-kirby-33/\]](https://bidenwhitehouse.archives.gov/briefing-room/press-briefings/2023/12/13/press-briefing-by-press-secretary-karine-jean-pierre-and-nsc-coordinator-for-strategic-communications-john-kirby-33/)
- 35 H.R.6967 - 118th Congress (2023-2024) (19 janvier 2024). « Safe Airspace for Americans Act », Congress.gov | Library of Congress. [En ligne] [\[https://www.congress.gov/bills/118th-congress/house-bill/6967\]](https://www.congress.gov/bills/118th-congress/house-bill/6967)
- 36 OSBORNE, Margaret (14 septembre 2023). « Alleged Alien Corpses Displayed to Mexican Congress Did Not Convince Scientists », Smithsonian Magazine. [En ligne] [\[https://www.smithsonianmag.com/smart-news/alleged-aliens-corpses-displayed-to-mexican-congress-did-not-convince-scientists-180982900/\]](https://www.smithsonianmag.com/smart-news/alleged-aliens-corpses-displayed-to-mexican-congress-did-not-convince-scientists-180982900/)
- 37 TRELA, Nate (20 septembre 2023), « No, Mexico's Congress did not declare that aliens are real: Fact check », USA Today. [En ligne] [\[https://www.usatoday.com/story/news/factcheck/2023/09/20/mexican-congress-shown-alien-bodies-still-studying-uap-fact-check/70869481007/\]](https://www.usatoday.com/story/news/factcheck/2023/09/20/mexican-congress-shown-alien-bodies-still-studying-uap-fact-check/70869481007/)

- 38 Sección de estudios de fenómenos aéreos anómalos (SEFAA). [En ligne] [<https://sefaa.dgac.gob.cl/>]
- 39 Sección de estudios de fenómenos aéreos anómalos (SEFAA). [En ligne] [<https://sefaa.dgac.gob.cl/category/casos-resueltos/>]
- 40 Groupes IFOP (2023). « Étude sur les croyances irrationnelles et les superstitions aux États-Unis et en France ». [En ligne] [<https://www.ifop.com/publication/etude-sur-les-croyances-irrationnelles-et-les-superstitions-aux-etats-unis-et-en-france/>]
- 41 Gesellschaft zur Erforschung des UFO-Phänomens e.V. [En ligne] [www.ufo-forschung.de/]
- 42 Gesellschaft zur Erforschung des UFO-Phänomens e.V. (2024). « UFO|PANI Case Investigations Annual Report 2024 », GEP-UFO-PANI-2024.pdf. [En ligne] [<https://www.ufo-forschung.de/downloads>]
- 43 Centro Ufologico Nazionale. [En ligne] [centroufologiconazionale.eu]
- 44 EuroUFO The Virtual Community of Scientifically Oriented European UFO Researchers. [En ligne] [<https://www.euroufo.net/>]
- 45 Commission européenne. Aviation Reporting Portal. [En ligne] [<https://aviationreporting.eu/>]
- 46 Parlement européen. [En ligne] [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2024-000318-ASW_EN.html]
- 47 New Space Economy. « Unidentified Aerial Phenomena: The Australian Government’s Perspective ». [En ligne] [<https://newspaceeconomy.ca/2024/04/10/unidentified-aerial-phenomena-the-australian-governments-perspective/#:~:text=From%201947%20to%201996%2C%20the,recording%20and%20investigation%20of%20PANI>]
- 48 British Broadcasting Corporation (22 décembre 2010). « New Zealand releases UFO government files ». [En ligne] [<https://www.bbc.com/news/world-asia-pacific-12057314>]
- 49 Archives de la Nouvelle-Zélande. [En ligne] [<https://collections.archives.govt.nz/en/web/arena/home#/>]
- 50 Civil Aviation Authority of New Zealand. « Report an aviation related concern ». [En ligne] [<https://www.aviation.govt.nz/about-us/contact-us/report-an-aviation-safety-concern/>]
- 51 Ufocus NZ. [En ligne] [<https://ufocusnz.org.nz/>]
- 52 Japan Times (14 septembre 2020) « Japanese Defense Ministry unveils protocol for encountering UFOs ». [En ligne] [<https://www.japantimes.co.jp/news/2020/09/14/national/japan-defense-ministry-ufo/>]
- 53 Indépendant (17 février 2023). « Japanese military announces new policy to shoot down all UFOs including balloons and drones ». [En ligne] [<https://www.independent.co.uk/asia/japan/japan-drones-balloons-china-ufo-b2284196.html>]
- 54 The Japan News (29 mai 2024). « Japan Lawmakers to Create Group for Govt Probes into UFOs ». [En ligne] [<https://japannews.yomiuri.co.jp/politics/politics-government/20240529-188959/>]
- 55 Enigma Labs (2 mai 2023). « China’s PANI Research Associations », Enigma Labs. [<https://enigmalabs.io/library/30848c73-c9f2-447f-b09a-340b5b5f725c>]
- 56 The World of Chinese (28 juin 2022). « Close encounters: Inside the curious world of China’s alien hunters ». [En ligne] [<https://www.theworldofchinese.com/2022/06/close-encounters-inside-the-curious-world-of-chinas-alien-hunters/>]
- 57 The World of Chinese (28 juin 2022). « Close encounters: Inside the curious world of China’s alien hunters ». [En ligne] [<https://www.theworldofchinese.com/2022/06/close-encounters-inside-the-curious-world-of-chinas-alien-hunters/>]
- 58 The Byte (5 juin 2021). Futurism (6 mai 2021). « China’s military is tracking UFOs ». [En ligne] [<https://futurism.com/the-byte/chinas-military-tracking-ufos>]

